UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Economiques

Spécialité : Monnaie, Finance et Banque

Sujet

LES EFFETS DES VARIATIONS DES PRIX DU PETROLE SUR LE FINANCEMENT DES PME EN ALGERIE (2001-2015)

Présenté par

AMROUS Lydia

AOUAM Yasmina

Soutenu publiquement le 10-12-2016 devant le jury composé de :

ABIDI Mohammed Maître de conférences à l'UMMTO Président

KARA Rabah Maître assistant à l'UMMTO Rapporteur

DAHAK Abdenour Maître assistant à l'UMMTO Examinateur

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences économiques

Spécialité : Monnaie, Finance et Banque

Sujet

LES EFFETS DE L'EVOLUTION DES PRIX DU PETROLE SUR LE FINANCEMENT DES PME EN ALGERIE (2001-2015)

Présenté par

AMROUS Lydia

AOUAM Yasmina

Soutenu publiquement le 10-12-2016 devant le jury composé de :

ABIDI Mohammed Maître de conférences à l'UMMTO Président

KARA Rabah Maître assistant à l'UMMTO Rapporteur

DAHAK Abdennour Maître assistant à l'UMMTO Examinateur

Remerciements

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'adresser nos sincères remerciements à notre encadrant M.KARA RABAH, pour avoir bien voulu accepter de diriger cette recherche, ainsi que pour sa disponibilité permanente et sa patience. Ses appréciables recommandations et son précieux appui intellectuel et moral qu'il n'a cessé de nous manifester nous ont été un grand réconfort pour mener à terme cette étude.

Nous remercions également les membres de jury pour l'honneur qu'ils nous font, en acceptant de juger ce travail et de participer à la soutenance.

Notre profonde reconnaissance aussi à tous les enseignants de la faculté des sciences économiques qui ont assuré notre formation durant le cursus universitaire.

A tout ceux qui nous ont aidés de prés ou de loin, dans la concrétisation de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail à mes chers parents qui m'ont toujours éclairé le chemin de la réussite, qui m'ont toujours soutenu et accorder leurs confiance, et si je suis ce que je suis c'est grâce à eux.

Je dédie aussi ce travail à :

Ma très chère sœur: NOVARA et ma tata LILA;

Mes très chers frères : SAMIR, ZAHER, M^{ed} CHERIF, SOFIANE et HAFIDH;

Mes chers (e) belles et beau frère;

A mes petits(e) nièces et neveux que j'aime énormément;

A ma charmante belle famille et mon cher et aimant fiancé qui a toujours été là pour moi;

A mes tantes et mes oncles;

A tous mes amis (e);

A tous les étudiants de ma promotion;

Et en fin à tous ceux que j'aime et que j'ai manqué de mentionner le nom ; ce travail vous est dédié.

Lydia

Dédicace

Je dédie ce travail:

A la personne devant laquelle tous les mots sont incapables d'exprimer ma gratitude, à ma chère mère Farida

A mon cher père Rahim qui m'a donné le courage et la volonté pour aboutir à mes buts

A ma chère sœur Melissa, et à mon cher frère Yacine

A mon cher fiancé ainsi qu'à toute ma belle famille

A la mémoire de ma grand-mère

A mes grands pères et mes grands-mères que j'aime tant

A ma petite princesse Sarah

A tous mes amies

Yasmina

Sommaire

Introduction
1. L'importance des hydrocarbures dans l'économie Algérienne18
1.1. La place des ressources pétrolière dans l'économie
1.2. Le pétrole en Algérie
1.3. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne
2. Les PME et leur financement en Algérie51
2.1. Aperçu général sur les PME
2.2. Le financement des PME en Algérie
3. Analyse du financement des PME en fonction de l'évolution des cours du
pétrole75
3.1. Période allant de 2001 à 2005
3.2. Période allant de 2006 à 2010
3.3. Période allant de 2011 à 2015
Conclusion

Liste des abréviations :

AGI: autorisation globale d'importation

AIE : agence internationale de l'énergie

ANDI : agence nationale de développement de l'investissement

ANGEM : agence nationale de gestion des microcrédits

ANSEJ : agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes

API: American petroleum institute

APSI : agence de promotion, de soutien et de l'investissement

ARH : autorisation de régulation des hydrocarbures

BTPH: bâtiments, travaux publics et hydrauliques

CAF : capacité d'autofinancement

CFP : compagnie française de pétrole

CNAC: caisse nationale d'assurance chômage

CNI: commission nationale des investissements

CNIS: centre national de l'information et des statistiques

CPA : compagnie des pétroles algériens

CREPS: compagnie de recherche et d'exploitation pétrolière au Sahara

FLN: fond de libération nationale

FMI: fond monétaire international

GPL : gaz de pétrole liquéfié

IDE: investissement direct à l'étranger

OCDE : organisation de coopération et de développement économique

OCRS : organisation commune des régions sahariennes

ONS: office national des statistiques

OPEP: organisation des pays exportateurs de pétrole

PIB: produit intérieur brut

PME: petites et moyennes entreprises

PMI: petites et moyennes industries

PNR: prêt non rémunéré

SARL : société à responsabilité limitée

S.N.REPAL : société nationale de recherche et d'exploitation de pétrole en Algérie

SONATRACH : société nationale de transport et de traitement des hydrocarbures

TPE: très petites entreprises

TVA: taxes sur valeur ajoutée

UE: union européen

UGTA: union générale des travailleurs algériens

UMA : union du Maghreb arabe

USD: United states dollar (dollars des Etats unis)

VALHYD: valorisation des hydrocarbures

WTI: West Texas intermediate

Liste des tableaux

Tableau 1: Les relations financières entre l'Etat et la Compagnie Nationale	24
Tableau 2: La typologie des PME.	53
Tableau 3: Avantages et inconvénients de l'autofinancement.	64
Tableau 4: Les formules de financement proposé par l'ANSEJ	69
Tableau 5: La formule de financement du Niveau 1 préposé par le CNAC qui repre	ésente un
montant d'investissement égal ou inférieur à cinq (05) millions de dinars	70
Tableau 6: La formule de financement du Niveau 2 préposé par le CNAC qui repre	ésente un
montant d'investissement supérieur à cinq (05) millions de dinars et inférieur ou é	gal à dix
(10) millions de dinars	71
Tableau 7: Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en USD/baril, période allant	de 2001
jusqu'à 2005	76
Tableau 8 : Nombre de PME crées dans la période allant de 2001 jusqu'à 2005	78
Tableau 9 : Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en USD/baril, période allant jusqu'à 2010.	
Tableau 10 : Nombre de PME crées dans la période allant de 2006 jusqu'à 2010	81
Tableau 11 : Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en USD/baril, période allant jusqu'à 2015	
Tableau 12 : Nombre de PME crées dans la période allant de 2011 jusqu'à 2015	84
Liste des figures	
Figure 1. L'évolution de la part des exportations d'hydrocarbure, 1970-2 pourcentage	
Figure 2 Structure, en pourcentage, des recettes budgétaires (1976)	
Figure 3.La part de la fiscalité ordinaire et pétrolière dans les recettes fiscales	48
Figure 4 : Evolution des cours du Sahara Blend en USD/baril et l'évolution du no PME créent de 2001 à 2005	
Figure 5 : Evolution des cours du Sahara Blend en USD/baril et l'évolution du no PME créent de 2006 à 2010	
Figure 6 : Evolution des cours du Sahara Blend en USD/baril et l'évolution du nomb	re de

Résumé

Le secteur des hydrocarbures est par excellence le pilier de l'économie algérienne Il

représente à lui seul près de la moitié du PIB, et 98% du total de ses exportations.

La PME Algérienne est perçue comme un facteur déterminant dans la promotion des

exportations hors hydrocarbures, elle fait objet d'une véritable volonté politique de sa

promotion traduite par la loi d'orientation et de promotion des PME en 2001 et la création

de plusieurs structures de financement.

Au fil de notre analyse nous sommes parvenues à remarquer que malgré les variations des

cours du pétrole le Sahara Blend en USD/baril durant la période 2001-2015, le nombre des

PME crées augmente d'une année à une autre.

Mots clés: Le pétrole algérien, Cours du pétrole, PME algérienne.

مستخلص البحث

قطاع النفط والغاز هو الركيزة الجوهرية للاقتصاد الجزائري وحده يشكل تقريبا نصف الناتج المحلى الإجمالي و 98٪ من

إجمالي صيادر اتها

وينظر إلى المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الجزائرية باعتبارها عاملا أساسيا في تعزيز الصادرات غير النفطية، لأنه

يخضع لإرادة سياسية من الترويج لها أسفرت عن قانون التوجيه وتعزيز المشاريع الصغيرة والمتوسطة في عام 2001

و إنشاء العديد من الهياكل التمويل

خلال تحليلنا استطعنا أن نلاحظ أنه على الرغم من التغيرات في أسعار النفط مزيج الصحراء ب دولار/ برميل في الفترة

2015-2001، عدد خلق الشركات الصغيرة والمتوسطة يزال يزيد من سنة إلى أخرى.

الدالة الكلمات: النفط الجزائري، أسعار النفط، الشركات الصغيرة والمتوسطة الجزائرية.

Liquide et concentré, le pétrole est facile à produire, transporter, stocker et utiliser alors que le charbon est difficile à produire et à manipuler, que l'électricité ne peut être stockée, et que le gaz naturel est une énergie diffuse et peu concentrée. C'est parce qu'il se prête mieux qu'aucune autre source d'énergie aux usages éloignés ou mobiles que le pétrole joue un rôle exceptionnel dans l'équilibre énergétique mondial.

Les pays industrialisés tout comme les pays en développement, ont recours à cette énergie quotidiennement. Mais le pétrole est plus qu'une matière première incontournable : avec le pétrole on achète et on vend de la sécurité économique et militaire, de la croissance industrielle, des moyens de se déplacer, on achète et on vend des possibilités de développement. C'est donc une richesse symbolique hautement convoitée. Les pays qui en possèdent dans leur sous-sol sont donc très avantagés et bénéficient pleinement de cette richesse.

L'incertitude du marché pétrolier provoque des dysfonctionnements au sein des économies productrices et des économies consommatrices de la matière. L'anticipation de l'évolution des prix du pétrole sur les marchés mondiaux est une tâche ardue compte tenu de nombreux facteurs explicatifs qui s'interfèrent dans ce domaine. Les déterminants de l'évolution des prix du pétrole sur les marchés mondiaux peuvent être appréciés à travers des facteurs techniques et économiques, qui font référence aux fondamentaux des marchés, ainsi qu'à travers le poids accordé aux incertitudes des facteurs géopolitiques.

Un choc pétrolier fait référence aux conséquences économiques d'un changement brutal des prix du pétrole. De cet effet, toute variation brusque des prix du pétrole provoque un choc pétrolier si elle oblige les agents économiques à prendre des décisions immédiates et critiques, qui s'infligent aux autres agents et les obligent, à leur tour, à prendre d'autres décisions cruciales. À terme, le choc pétrolier amène l'économie à un nouvel état d'équilibre. En revanche, si le concept du choc pétrolier semble évident, les voies de propagation de ces chocs dans l'économie constituent une question d'ambiguïté, vue l'omniprésence du pétrole dans tous les secteurs économiques et l'interdépendance des fils conducteurs.

Le pétrole est la pierre angulaire de nombreux pays, en particulier celle des pays exportateurs qui n'ont que très peu diversifié leur économie. Pour les pays exportateurs du pétrole,

nombreux sont ceux qui sont tributaires de la recette pétrolière telle que l'Algérie. En effet l'économie algérienne est basée essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures. Le pétrole est la ressource quasi unique du pays. Durant la dernière décennie, les recettes des hydrocarbures ont permis de financer les différents programmes de relance économique et de réduire considérablement la dette extérieure du pays. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures, aussi, les revenus tirés des hydrocarbures contribuent considérablement au budget de l'Etat à travers la fiscalité pétrolière.

Dans un tel contexte, les petites et moyennes entreprises peuvent jouer un rôle primordial dans le processus de développement économique et social d'un pays, par leurs capacités de créer des richesses, par l'amélioration du PIB et la création d'emplois aidant à résorber le chômage et ses effets sur la société. Leurs caractéristiques qui les distinguent des grandes, entreprises notamment la flexibilité de leur structure, leurs capacités à s'adapter aux pressions multiformes de l'environnement économique, leurs aptitudes à assurer une intégration économique et leur contribution au développement régional expliquent leur place dans l'économie à travers les différentes politiques industrielles et les préoccupations des pouvoirs publics envers ce type d'entreprise.

« En Algérie, il faut remonter à la fin des années 80 pour déceler les prémices d'une option favorable au développement des PME »¹. En effet, un regain d'intérêts s'est donné aux PME présentée comme l'axe et le pilier du développement à travers la mise en œuvre des processus des réformes économiques et de la relance des investissements. De plus, le développement de la PME a connu un essor remarquable favorisé, notamment, par les politiques publiques incitatives en termes d'encadrement institutionnel, d'aides publiques, d'un ensemble de réglementation et de plan de mise à niveau.

a. Problématique

La création de la PME occupe donc une position de premier plan dans le processus de développement algérien, elle, qui est perçue comme un facteur déterminant dans la promotion des exportations hors hydrocarbures, fait objet d'une véritable volonté de sa promotion,

¹ BOUKROUS, D. Le Circuit De Financement de petites et moyennes entreprises en Algérie : étude d'un crédit bancaire, [en ligne]. Mémoire de magister en sciences économiques, économie internationale, Oran : Université d'Oran, FESGC, 2007, p.9.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH2680.pdf (Consulté le 25/10/2016).

traduite par la loi d'orientation et de promotion des PME en 2001 qui offre de nombreux avantages et facilités, plusieurs programmes et structures ont été donc crées à l'égard de ce secteur, à fin de faciliter leurs création et financement.

Dans ce contexte, nous allons dans le cadre de notre recherche essayer d'apporter des éléments de réponse à la question centrale suivante :

Quels sont les effets des variations des cours du pétrole sur la création ou bien le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie ?

Cette question centrale se décline en trois questions secondaires :

- Quels sont les facteurs déterminants des cours du pétrole ?
- Quels sont les modes de financements des PME en Algérie ?
- Les deux variables à savoir les cours du pétrole et le nombre de PME crées chaque année évoluent elles au même rythme ?

b. Objectifs de recherche

- D'étudier les différents déterminants des prix du pétrole.
- D'étudier les différents modes de financement auxquels font recours les PME en Algérie et les différentes structures mises à leurs dispositions.
- D'analyser les rythmes d'évolutions des deux variables, les cours du pétrole et le nombre de PME crées chaque année.

c. Les motifs du choix du sujet

Le choix de ce sujet est motivé d'une part, par la volonté de connaître la place des ressources pétrolières et des PME dans l'économie algérienne, et d'autre part, analyser les effets des variations des cours du pétrole sur le nombre de PME algériennes crées chaque années.

Pour répondre à notre question centrale complétée par les questions secondaires, et atteindre les objectifs précités, notre travail est fondé sur une analyse de contenu des différents documents nécessaires pour la compréhension des concepts et logiques relatives à notre étude, ainsi que la collecte des données chiffrées nécessaire concernant les cours du pétrole et le

nombre de PME crée durant la même période 2001-2015 qui nous ont permis d'effectuer notre analyse.

d. Structure de la recherche

Afin d'apporter les éléments de réponse à notre problématique, nous avons réparti notre travail en trois chapitres. Nous tenterons de présenter dans le premier chapitre la place des ressources pétrolières dans l'économie algérienne, tout en étudiant les déterminants des prix du pétrole, en suite, dans le deuxième chapitre nous verrons une revue de littérature sur les PME algériennes, et en fin, dans le troisième chapitre une analyse des données chiffrées collectées, concernant l'évolutions des cours du *Sahara Blend* en USD/barils et le nombre de PME crées sur la même période allant de 2001 jusqu'à 2015.

- 1.1. La place des ressources pétrolières dans l'économie
- 1.2. Le pétrole en Algérie
- 1.3. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne

Le pétrole demeure une des matières premières les plus convoitées de la planète, au regard de son intérêt économique et de sa dimension géopolitique et stratégique. L'importance de cette ressource dans le processus de développement apparaît irréversible¹.

Telle qu'elle est décrite, l'Algérie est un vaste pays riche, à la fois par son sous-sol qui renferme une diversité de matières premières, par sa diversité géographique favorable pour la localisation de divers projets économiques ainsi que par son marché national, l'autre particularité de l'Algérie est le fait qu'elle représente un point de jonction liant à la fois l'Europe développée à l'Afrique, sous-développée, ainsi que les pays constitutifs de l'UMA (Union du Maghreb Arabe). Malgré tous ces avantages géoéconomiques, l'Algérie demeure un pays mono-exportateur d'hydrocarbures ; cette situation fait que la structure et la santé de l'économie algérienne sont tributaires du prix mondial du pétrole, en d'autres termes, toute la sphère de l'économie algérienne est soumise à l'aléa des marchés pétroliers et gaziers².

1.1. La place des ressources pétrolières dans l'économie

Aujourd'hui première source d'énergie dans le monde, le pétrole est une ressource stratégique nécessaire à une économie moderne. Le pétrole a considérablement accéléré le développement des transports terrestres, aériens ou maritimes, à l'échelle de la planète ; il est ainsi un élément essentiel de la mondialisation actuelle. Mais il est indispensable pour tous et donc doté d'une valeur stratégique importante³, il revêt donc une dimension indéniablement politique comme une ressource stratégique et facteur de puissance. Mais c'est aussi un bien fondamentalement économique, c'est-à-dire un produit marchand régit par les lois de l'offre et de la demande et c'est comme tel qu'il est considéré par les compagnies pétrolières dont l'objet est industriel et commercial⁴.

¹ BENAMAR, A. BENDIABDELLAH, A.BENBOUZIANE, M. Pétrole et Activité économique en Afrique: Une analyse économétrique. In : site de l'université de Tlemcen[en ligne]. Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz (Consulté le 03/03/2016).

² CHEBBAH, K. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 Constat et analyse. [en ligne].Revue Campus, N°7. 37-57.Disponible sur :

http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution_du_commerce_exterieur_de_1_Algerie_1980-2005.pdf (Consulté le16/03/2016).

³ COPINSCHI, P. Le pétrole une ressource stratégique. Paris: Ed <u>Documentation Française</u>, 2012, p. 7. 4 *Ibid.*, p.8.

1.1.1. Le pétrole: une ressource stratégique

En soi, le « pétrole brut » (du latin petroleum, huile de pierre) désigne une huile minérale, un mélange d'hydrocarbures de différentes familles associées à des composés organiques (oxygénés, azotés, sulfurés) ainsi qu'à des métaux¹.

1.1.1.1. Généralités sur le pétrole

La naissance de l'industrie pétrolière est associée au nom d'Edwin Drake, ainsi le 27 août 1859, un forage mené par Edwin Drake pour le compte de la compagnie Seneca Oil, à Titusville (Pennsylvanie, Etats-Unis), atteignit pour la première foie son objectif : par une vingtaine de mètres de profondeur, le fond du puits se remplit du précieux liquide².

La qualité du pétrole varie d'un gisement à l'autre: plus la chaine carbonée (composée d'atomes de carbone et d'atomes d'hydrogène) est longue, plus le brut est dit « lourd ». De plus, la valeur de chaque brut dépend de sa teneur en souffre (qui peut varier de 0,2% à plus de 5% et qu'il faut retirer au raffinage), en sulfures, en azote ou encore en acides organiques³.

Le "degré API" (American Petroleum Institute) est l'unité de mesure, utilisée dans le système anglo-saxon, pour mesurer la densité d'un liquide, en particulier d'un brut pétrolier selon lequel cette classification est établie⁴:

- Le brut extra lourd: pour lequel le degré de densité(API) est entre (8-10°API)
- Le brut lourd: dont le degré (API) est compris entre (10-20°API),
- Le brut moyen: pour lequel un degré (API) est (de 20 à 30°API),
- Le brut léger: dont le degré (API) est supérieure à (> 30°API).

¹ LALUMIERE, J-S. ALEXIS, R. Le pétrole : l'or noir du XXe siècle. Université du Québec à Montréal – UQÀM Montréal, 15 mai 2002 [en ligne]. Disponible sur :

http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/KAIROS 1 final.pdf (Consulté le 20/04/2016). 2COPINSCHI, P. Op.cit., p.25.

³*Ibid.*, p.16.

⁴ ALVAREZ, G. Propriétés interfaciales des composés amphiphiles d'un brut lourd : Influence sur le comportement des émulsions[en ligne]. Thèse de doctorat. En sciences, paris : Université de paris-sud xi, 2008, p.140. Format PDF. Disponible sur : https://www.equipes.lps.u-psud.fr/sil/IMG/pdf/ALVAREZ Gabriela 2008. pdf (Consulté le: 15/04/2016).

Aux extrêmes, les pétroles lourds contiennent plus de fioul (de l'anglais *fuel*, mazout) et les légers, plus d'essence*. De fait, les raffineries choisissent la provenance de leurs pétroles bruts en fonction de leurs infrastructures, mais surtout de leurs besoins en produits finis¹.

Leurs prix est établi par différentiel à partir de bruts de référence dont la qualité standard est connue. Ces bruts de référence sont²:

- Le WTI (West Texas Intermediate): Ce brut est utilisé comme référence en Amérique du Nord. C'est le prix du WTI qui est habituellement cité dans les articles de journaux.
- Le Brent : Le brut issu de champs de la Mer du Nord. D'après l'International Petroleum Exchange où le prix du Brent est côté, ce prix est utilisé pour fixer le prix des deux tiers des pétroles bruts vendus mondialement.
- Le Dubaî light : Un brut dans le Golfe Persique, le Dubaï light est utilisé comme référence pour fixer le prix de vente d'autres bruts de la région à destination de l'Asie et le Moyen-Orient.

Par ailleurs, le pétrole ne peut jamais être utilisé dans son état brut, il faut le raffiner pour le transformer en produits commercialisables et utilisables dans les différents domaines de l'activité économique. Le « raffinage » est une activité complexe, qui nécessite des investissements importants. Il existe plusieurs centaines de raffineries à travers le monde, avec une capacité globale de raffinage d'environ 85 millions de barils** par jour en 2005 et la capacité moyenne d'une raffinerie est de l'ordre de 120 000 b/j³.

1.1.1.2. Le pétrole : Un bien fondamentalement économique

S'il a notablement diminué à la suite des deux grands chocs pétroliers (1973 et 1979-80), le poids du pétrole dans l'économie mondiale n'en reste pas moins important. Le pétrole

2 KERGUERIS, J. SAUNIER, C. La planification sur les perspectives d'évolution du prix des hydrocarbures à moyen et long terme[en ligne].In: Rapport d'information fait au nom de la délégation du sénat. Série N°105, sénat Session ordinaire de 2005-2006, p.01-98. Format PDF. Disponible sur: https://www.senat.fr/rap/r05-105/r05-1051.pdf (Consulté le 19/04/2016).

^{*} Le brut algérien est appelé « **Sahara blend** », c'est un mélange de bruts issus de plusieurs champs de la région de Hassi Messaoud. Densité entre **43 et 47** °**API**, un brut léger et une faible teneur en soufre.

¹LALUMIERE, J-S. RICHARD, A. Op.cit.

^{**}le baril : Unité de mesure des volumes de pétrole.1baril=159litres ; 1tonne=7,3 barils ; 1 million de barils/jour=50 millions de tonnes/an.

³ HOUA, K. Impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques **[en ligne]**. Mémoire de magister académique, Monnaie-finance-banque, Tizi-Ouzou : Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2012, p.51.Format PDF. Disponible sur : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/memoire_-3.pdf (Consulté le: 28/01/2016).

représente encore aujourd'hui la première source d'énergie primaire dans le monde, avec une part de marché de 36%. S'il a certes perdu du terrain dans un certain nombre d'activités industrielles depuis 30 ans, il demeure incontournable dans le secteur des transports (qui en dépend à plus de 95%), où les substituts envisageables sont encore trop coûteux.

De plus, la dépendance du monde à l'égard du pétrole ne devrait pas diminuer sensiblement dans les deux ou trois prochaines décennies. C'est ce que suggèrent les projections disponibles de demande d'énergie à moyen-long terme en raison du rattrapage industriel des pays émergents et de l'accroissement prévisible des moyens de transport¹.

Le pétrole occupe en effet une place à part dans le paysage énergétique mondial.

Certes, le charbon fut, au lancement de la révolution industrielle, aussi stratégiquement important que le pétrole l'est aujourd'hui pour le fonctionnement des économies développées. Mais une caractéristique fondamentale différencie le pétrole du charbon en tant que facteur de production vital pour les pays industrialisés : le pétrole fait l'objet d'échanges commerciaux internationaux à grande échelle (près de 60% de la production mondiale est consommée dans un pays autre que celui de production), au contraire du charbon, dont l'essentiel est consommé dans le pays de production. Ainsi le marché du pétrole repose sur un principe d'interdépendance beaucoup plus fort que pour la plupart des autres sources d'énergie, ce qui impose aux pays importateurs de se soucier du bon approvisionnement en pétrole de leur économie nationale. De ce fait, les incessants mouvements de son prix ont une influence importante sur l'activité économique de chaque pays².

1.1.2. Les moyens de collecte des revenus générés par l'industrie pétrolière

Plusieurs instruments peuvent être utilisés par le gouvernement pour collecter les revenus pétroliers : En se basant sur la production et le profit, en participant directement aux projets pétroliers en tant qu'actionnaire dans des compagnies pétrolières ou en définissant les impôts et taxes indirects (telle que la TVA) et les droits de douane applicables sur les produits pétroliers. Ainsi, à travers ces différents instruments, le gouvernement ou bien l'Etat producteur bénéficiera de quatre formes de ressources financières à tirer de l'exploitation du pétrole et/ou du gaz naturel³, il s'agit:

¹ CARNOT, N. HAGEGE, C. « Le marché pétrolier », *Economie & prévision5*/2004 (no 166), p. 127-136 Disponible sur : www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2004-5-page-127.htm (Consulté le 05/03/2016). 2 COPINSCHI, P. *Op.cit.*, p.14.

³ AOUN, M. La rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs[en ligne]. Thèse de

1.1.2.1. Des bonus sur signature

Il existe six types de bonus que les compagnies pétrolières qui exploitent des ressources pétrolières d'un pays sont tenues de verser à ce dernier: les bonus de signature, les bonus à la découverte, les bonus à la production et le bonus annuel technique de formation qui peuvent être considérés comme les bonus de première génération, ainsi que le bonus social et les bonus d'incitation à la performance, relevant d'une seconde génération de bonus¹.

A- Les bonus de première génération :

- Bonus de signature: ils sont le plus souvent payés au moment de l'octroi de la concession de recherche, avant tout commencement des travaux;
- Bonus à la découverte : sont des versements dus au moment de la déclaration de la commercialité d'une découverte d'hydrocarbures ;
- Bonus à la production : Beaucoup plus connus et usités, il s'agit de versements dus à chaque fois que la production atteint un certain seuil préfixé*;
- Bonus annuel technique de formation : Il s'agit de faibles montants exigés des entreprises pétrolières destinés à la formation des cadres du pays hôte.

B- Les bonus de seconde génération :

Il s'agit de nouveaux types de bonus qui ont été institués récemment dans l'industrie pétrolière, notamment en Afrique.

- Le bonus social peut être défini comme le bonus dû par une entreprise pétrolière dès la signature du contrat accordant les droits d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, et dédicacé à la localité d'exploration ou exploitation des hydrocarbures;
- Le bonus d'incitation à la performance : est un prélèvement conditionné à la non réalisation des programmes des investissements arrêtés contractuellement avec

doctorat. Sciences économiques, PARIS : Université PARIS DAUPHINE, 2008, p. 323. Format PDF. Disponible sur : http://edden.upmf-grenoble.fr/IMG/pdf/Aoun_these_2008.pdf (Consulté le 07/03/2016).

¹ ESSAGA, S. Les bonus en fiscalité pétrolière[en ligne]. (2009).Disponible sur : http://www.carpem.info/downloads/18.pdf (Consulté le 09/03/2016).

^{*} Le contrat fixe les sommes à verser lorsque la production atteint, pour la première fois, certains rythmes, généralement exprimés en barils/jours, pendant une certaine période.

^{**}En Algérie deux catégories de bonus sont utilisés : les Bonus de signature et les bonus de production

l'Opérateur pétrolier, autrement dit, une sorte de pénalité, due uniquement en cas de sous réalisation des objectifs quantitatifs prédéfinis dans les accords pétroliers l'instituant.

Dans ce cadre, certains pays qui désirent attirer des investisseurs pétroliers nationaux ou étrangers n'exigent aucun bonus**. A signaler que, dans la majorité des pays exportateurs nets du pétrole, c'est le secteur des hydrocarbures (pétrole et gaz) qui attire le plus d'investissements directs étrangers (pour ces pays, les IDE sont une source d'une main d'œuvre qualifiée et d'une technologie avancée que nécessite l'industrie pétrolière).

1.1.2.2. Des redevances (royalties)

Il s'agit des redevances que les compagnies pétrolières doivent payer à l'Etat propriétaire du sous sol en contre partie de l'exploitation et de la production du pétrole. De ce fait, ces redevances peuvent être considérées comme un dédommagement de l'Etat (notamment des générations futures) pour la production des ressources dont il est propriétaire. Les royalties sont différentes d'un pays à un autre et peuvent même varier au sein des pays.

Dans l'industrie pétrolière, les redevances sont encaissées dès le démarrage de la production et sur toute la durée du contrat. Celles-ci sont calculées, soit en fonction du volume total extrait (niveau de la production), ou en fonction de la valeur totale extraite (profits réalisés)¹.

1.1.2.3. Impôt sur le revenu et prélèvements divers assis sur les profits:

Cette taxe est nouvelle dans le régime fiscal puisqu'elle n'existait pas dans la législation antérieure. Elle frappe le revenu pétrolier extrait de chaque périmètre d'exploitation, c'est une taxe annuelle réglée par acomptes mensuels. Elle est connue dans plusieurs législations internationales.

En Algérie, cette taxe est prévue pour diversifier les rentrées de l'Etat, elle s'apparente à un impôt sur le revenu dans le cadre de la fiscalité de droit commun, avec des particularités dans la détermination du bénéfice imposable.

Ce type de revenus pétroliers que peut dégager l'Etat propriétaire du pétrole évolue en fonction du profit réalisé par les compagnies pétrolières, il s'agit notamment²:

- Des dividendes;

Mémoire de Magistère, Droit des affaires compare, Oran: Université d'Oran, 2014, p.231.Format PDF. Disponible sur: http://theses.univ-oran1.dz/document/TH4175.pdf (Consulté le:09/03/2016).

¹ AOUN, M. Op.cit., p.43-44.

² BENDJILALI, Z. Les caractéristiques de la fiscalité pétrolière en droit Algérien[en ligne].

 Des parts d'actionnaire ou des revenus de participation dans les compagnies pétrolières nationales ou internationales.

1.1.2.4. Les revenus indirects

Le gouvernement dégage également des revenus à travers les droits de douane appliqués sur les exportations des hydrocarbures, les impôts sur les salaires et autres impôts indirects¹.

Afin de garder le contrôle sur les éléments techniques et commerciaux des secteurs pétrolier et minier, plusieurs pays optent pour une participation (participation de l'Etat) dans les projets. Cette participation est souvent gérée par des sociétés étatiques².

Le tableau suivant présente la nature et les caractéristiques d'un exemple de relations financières entre l'Etat et les compagnies pétrolières nationales, dans notre cas nous citrons l'Algérie.

Tableau 1. Les relations financières entre l'Etat et la Compagnie Nationale

Part dans le revenu pétrolier	Prélèvement de l'Etat	Part de la compagnie
		nationale
Sonatrach (Algérie)	Le gouvernement prend les	Sonatrach touche une part
	royalties et entre 30% et	des ventes de produits
	70% des impôts directs sur	pétroliers et de pétrole brut
	le revenu. Les revenus	ainsi qu'une part sur le
	supplémentaires sont	retour net sur les
	transférés à un fonds de	investissements.
	régulation des recettes (Un	
	fonds de stabilisation).	

Source: AOUN, Marie Claire. Op.cit. p.55.

¹ AOUN, M. Op.cit., p.42-44.

² REVENUE WATCH INSTITUTE. Participation de l'état dans les secteurs pétrolier et minier[en ligne]. (Décembre 2013). Disponible sur :

http://www.resourcegovernance.org/sites/default/files/RWI Participation 20140130.pdf (Consulté le20/07/2016).

Il est important de rappeler que les ressources fiscales générées par l'industrie pétrolière représentent la principale source des revenus fiscaux totaux des pays exportateurs nets du pétrole, elles représentent une grande part des recettes d'exportation, des recettes budgétaires et du PIB total du pays.

1.1.3. Les déterminants du prix du pétrole

A court terme, le niveau des prix pétroliers résulte, principalement, des anticipations relatives aux fondamentaux de l'équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi, les facteurs qui peuvent déterminer le niveau des prix du pétrole sont ceux qui peuvent influencer d'une manière ou d'une autre (à la hausse ou à la baisse) le niveau de l'offre et de la demande. En plus, les prix sont aussi influencés par les informations sur les capacités de production, les variations des stocks, le marché spot et les positions des différents acteurs sur le marché à terme. I

1.1.3.1. Equilibre offre - demande du marché du pétrole

Comme tout autre bien et service lors de la confrontation de l'offre et de la demande, est déterminé le prix de pétrole qui est un prix d'équilibre influencé par la suite par les autres facteurs. Ainsi l'offre et la demande sont les déterminants les plus importants de prix de l'or noir. En effet, toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse (baisse) de la demande fait augmenter (diminuer) le prix et une hausse (baisse) de l'offre fait diminuer (augmenter) le prix

A. La demande de pétrole

Le pétrole s'est imposé comme principale source énergétique des économies modernes. Avec l'augmentation de la population mondiale, la demande est en hausse constante². Elle est définie par l'agence internationale de l'énergie (AIE) comme étant les livraisons provenant des raffineries et/ou des stocks primaires, par la combustion directe de brut ou de pétrole non

¹HOUA, K. Op.cit., p.38.

² MERITET, S. Déterminants des prix des hydrocarbures [en ligne].paris, p6.format PDF. Disponible sur : http://www.notre-europe.eu

conventionnel ainsi que par la variation des stocks réalisés par les consommateurs finals et les distributeurs¹

Pour 2006-2007, l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a réduit ses prévisions de demande de 1.2% (à 8.46 Mb / j) pour ses pays membres. Le Fond Monétaire International (FMI) prévoit en effet un ralentissement de l'économie américaine. En revanche la prévision de la demande de pétrole par les pays non OCDE demeure inchangée. Pour faire face à cette croissance de la demande, le taux d'utilisation des capacités de raffinage ne cesse d'augmenter. Or, les Etats-Unis présentent un déficit important en termes de capacité de raffinage depuis plus d'une vingtaine d'années en raison d'une demande qui croit à un rythme supérieur à l'installation de nouvelles capacités. L'Europe se trouve dans une situation d'équilibre fragile avec une capacité de raffinage quasiment stable depuis une dizaine d'années et une demande en faible croissance. Il existe en outre une inadéquation entre l'outil de raffinage et la demande : déficit d'essence aux Etats-Unis et excès en Europe (manque de distillats moyens). Ces tensions ont été accentuées aux Etats-Unis par les dommages liés aux ouragans. Dans ces conditions de tensions entre les capacités de raffinage et la demande, le taux d'utilisation des raffineries se maintient à des niveaux très élevés (plus de 90%) augmentant les risques d'incidents et les tensions sur les prix.²

Au niveau de la demande d'hydrocarbures, deux phénomènes se produisent en parallèle :

- les pays développés cherchent à améliorer leur efficacité énergétique, à assurer leur sécurité d'approvisionnement et à limiter leur dépendance énergétique. Mais malgré leurs efforts, leur demande globale d'hydrocarbures continue à croître. Les pays exportateurs deviennent cependant de plus en plus préoccupés par les réformes engagées en Europe pour assurer la sécurité d'approvisionnement et la diversification du mix énergétique. Ils craignent que ces réformes ne conduisent à une diminution sensible de la demande qui leur est adressée. C'est ainsi que l'OPEP tente d'augmenter sa production pour ramener le prix du baril à un niveau qu'elle juge « raisonnable » ;

¹ FATHALLAH, M. MASSOUD,B. Nervosité des marchés financier et prix du pétrole**[en ligne]**, Mémoire de licence, économie de la santé, Institut des Hautes Etudes commerciales de Sousse, FSEGC, 2008, p 1, format PDF.disponible sur : http://www.memoireonline.com/09/09/2722/m_Nervosite-des-marches-financiers-et-prix-du-petrole.html (consulté le 20/07/2016)

Les pays en voie de développement enregistrent des taux de croissance élevés mais ils disposent de peu de ressources naturelles. Leur dépendance énergétique ne cesse donc de croître. La croissance de leur consommation d'énergie est souvent supérieure à leur taux de croissance économique et leur système énergétique peu efficace. La facture énergétique pèse lourdement sur leur équilibre commercial et financier.¹

B. L'offre de pétrole

L'offre de pétrole est essentiellement déterminée par les pays membres de l'OPEP. Mais ça n'ignore pas que la participation des pays hors OPEP est aussi déterminante. Cet ensemble producteur pousse à la hausse son offre, mais son niveau reste modeste par rapport à la croissance de la demande pétrolière mondiale.

En effet, Garrez (2008) affirme que l'offre à court terme est restreinte par les difficultés de production et par l'absence, voulue ou subie, de marges de production. À long terme, l'augmentation de la production se heurte à des difficultés techniques et à la nécessité de pratiquer des investissements de plus en plus lourds. D'autres plusieurs facteurs peuvent influencer l'offre de pétrole.²

Les ressources de pétrole sont inégalement réparties : environ 60% des gisements pétrolifères à faibles coûts (moins de 5\$ / bl) sont concentrés au Moyen-Orient, principalement dans les pays du Golfe. L'Arabie Saoudite possède seule 25% des réserves prouvées dans le monde. Les 11 pays de l'OPEP contrôlent 68% des réserves de pétrole. Les coûts de production sont les plus bas dans ces pays. Le coût technique peut varier de 2 à 3 \$/b pour le Moyen-Orient à 12 \$/b à 15 \$/b pour certains gisements difficiles de la mer du Nord ou en Sibérie Orientale. Les réserves de gaz sont moins concentrées que celles du pétrole : le Moyen Orient détient 40%, l'OPEP 49% et la Russie détient 33%.

L'estimation du volume des réserves d'hydrocarbures prouvées et récupérables est un sujet qui provoque régulièrement des discussions sur la fin prochaine du pétrole et du gaz. En 1973, le ratio des réserves prouvées de pétrole sur la consommation annuelle était de 30 ans.

¹ *Ibid*, p2

² FATHALLAH, M. MASSOUD, B. Op. cit., p 4, format PDF

³ MERITET,S. Op.cit., p3

En 2004, il était de 47 ans pour le pétrole et 67 ans pour le gaz naturel. En trente ans, de nombreuses découvertes ont été effectuées, des gisements connus sont devenus exploitables du fait de l'évolution technologique, le taux de récupération du pétrole dans les gisements a augmenté... Il faut donc être très prudent dans l'interprétation des chiffres et distinguer les réserves prouvées (en principe connues et récupérables aux technologies et aux prix actuels), et les ressources ultimes beaucoup plus abondantes et dont le volume exact dépend de très nombreux paramètres. Les acteurs pétroliers n'ont guère d'inquiétudes sur le volume des ressources d'hydrocarbures.¹

La variation des stocks remplie les écarts entre le flux de la production et celui de la demande. On distingue trois catégories de stocks du pétrole qui sont présentées par Maurice (2001) comme suit :

- Une catégorie liée aux contraintes de type industriel tout au long de circuit qui va de la production du brut à la sortie du raffinage.
- Une catégorie liée à des motifs de précautions pour répondre à des situations de crise ou en prévision de l'aléa climatique. C'est le cas pour les stocks stratégiques constitués par les différents Etats notamment ceux membres de l'OCDE.
- Une catégorie qui répond à des inquiétudes d'arbitrage, en fonction des anticipations de prix.

la variation des stocks de l'or noir des pays de l'OCDE est un bon indicateur des déséquilibres du marché à court terme. En effet, une baisse de stocks conduit à une insuffisance de l'offre par rapport à la demande ce qui fait augmenter les prix. A l'inverse, une hausse de stocks suggère un excès de production par rapport à la demande ce qui fait baisser le prix.²

1.1.3.2. Le contexte économique

Or l'équilibre offre/demande, d'autres facteurs viennent influencés d'une manière directe ou indirecte le prix du pétrole.

A. Croissance économique

1*Ibid.*, p3

2FATHALLAH, M. MASSOUD, B. Op.cit., p. 8.

Généralement, lorsque l'activité économique va bien, la demande de pétrole va augmenter conduisant à la hausse de prix. Inversement, lorsque l'économie va mal, les prix tendent souvent à se replier ou à croitre moins rapidement.

Depuis 2002 la croissance économique était rapide, cependant, cette progression reste inégalement repartie et se situe principalement aux Etats-Unis pour les pays industrialisés et dans les pays émergents, notamment la chine. Cette tendance économique générale implique directement le prix de pétrole qui tend vers la hausse.¹

B. Les taxes

Maurice (2001), juge la légitimité des taxes sur les produits pétroliers de fait que la combustion du pétrole dégage du CO₂. Le prix du pétrole (ou plutôt celui de produits raffinés) doit donc intégrer la variable duale de contingentement ou ce qu'on appelle « taxe sur le carbone ». Cette obligation fiscale relève des objectifs de protection écologique, De faite que cette taxe, représentant un coût pour les pays producteurs ainsi que pour les raffineries, vise à la limitation de l'émission pétrolière. Ces taxes s'ajoutent aux prix de vente des produits raffinés vendus par les raffineries ou les réseaux de distribution.²

C. La spéculation

Les variations des prix du pétrole à court terme résultent à la fois des facteurs de la sphère réelle qu'on a traité jusque là et des facteurs de la sphère financière qu'on traitera dans le point suivant qui tient essentiellement au phénomène de la spéculation et au cours du dollar, monnaie quasi unique de négociation des prix du pétrole sur les marchés.

La spéculation joue un rôle important dans la fixation des prix du pétrole, dont elle amplifie les hausses et les baisses en tirant profit. Le marché à terme du pétrole, qui est un marché financier, dispose de tous les instruments nécessaires à la réalisation d'opérations de spéculation :

¹ *ibid*, p. 9.

² ibid. p.10.

- Un marché à terme du pétrole et des produits pétroliers actif;
- Un contexte financier mondial favorable caractérisé par :
 - Des liquidités abondantes;
 - Des flux de capitaux importants provenant essentiellement des pays exportateurs de pétrole et des pays émergents et qui se dirigent vers les pays développés (Sous forme de dépôts dans de grandes banques ou d'achat de bons de trésors) et les marchés financiers (spéculation sur les marchés financiers dont les marchés à terme du pétrole fait partie);

Un nombre non négligeable d'intervenants sur le marché à terme et qu'on peut classer, selon l'objectif d'intervention, entre :

- Les opérateurs commerciaux (telles que les compagnies pétrolières des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole) qui interviennent pour se couvrir contre le risque des fluctuations des prix du pétrole;
- Les opérateurs non commerciaux (tels que les Hedge-Funds) qui agissent dans un but spéculatif et dans le cadre de la recherche du gain facile sur les marchés à terme.

D. Le cours du dollar

Selon Agnès Benassy-Quéré, l'évolution du prix du pétrole et le cours du dollar sont corrélés négativement, autrement dit, il existe une relation indirecte ou décroissante entre le prix du pétrole et le cours du dollar ce qui veut dire que lorsque le cours du dollar monte (un dollar apprécié sur le marché), le prix du pétrole baisse et vis vers ça. En juillet 2008, le prix du pétrole dépassait 147 dollars tandis que le dollar a enregistré un record de faiblesse de 1,60 dollars pour un Euro.

La relation indirecte entre le cours du dollar et le prix du pétrole trouve son explication dans le comportement des intervenants sur le marché de change et sur le marché pétrolier :

a. Le comportement des acteurs financiers : Afin de se couvrir contre le risque de dépréciation de la valeur du dollar (augmentation du taux d'inflation et dégradation du pouvoir d'achat du dollar), les investisseurs qui détiennent des dollars achètent soit des matières premières telles que le pétrole, soit des euros, renforçant ainsi l'euro et le pétrole face au dollar. Maintenant, si le dollar est apprécié sur le marché, le pétrole aura moins d'attrait pour les investisseurs ce qui fait baisser son prix.

Dans un contexte où les marchés boursiers sont orientés à la baisse et les placements en actions présentent un risque de dépréciation, le pétrole sert de valeur refuge aux investisseurs, ce qui induit une augmentation de la demande dite, dans ce cas, artificielle sur le pétrole et fait donc monter encore plus les prix. Mais en cas de crise, ces investisseurs auront besoin de liquidités ce qui les amènent à vendre leur pétrole faisant ainsi baisser fortement les prix à cause de l'augmentation de l'offre aussi artificielle du pétrole.

b. Le comportement des pays producteurs du pétrole : Un dollar faible entraine une baisse du pouvoir d'achat dans les pays exportateurs du pétrole, en effet, ces pays se prémunissent dans la mesure du possible contre la chute du dollar et ce par une restriction de l'offre (exemple : le système de quotas de production instauré par les pays de l'OPEP) de manière à provoquer une hausse compensatoire des prix du pétrole.

Durant ces dernières années, le dollar s'est fortement affaibli par rapport aux autres devises notamment l'Euro, il a perdu plus de 45% de sa valeur depuis 2000 (le 8 septembre 2009, 1£ = 1,45\$), alors, un dollar faible est le reflet de quatre éléments :

- L'endettement excessif des Etats-Unis ;
- Les taux d'intérêt extrêmement bas de la banque centrale américaine par rapport à ceux de la banque centrale européenne ;
- Le déficit de la balance commerciale américaine ;
- La perte de confiance dans les marchés financiers américains qui s'est accentuée après la crise des subprimes et la récession de l'économie américaine. 1

1.2. Le pétrole en Algérie

Dans cette section nous verrons comment l'Algérie a pu retrouver sa souveraineté dans ce secteur après l'indépendance, et qui s'est faite sur plusieurs années.

1.2.1. Historique du pétrole Algérien

Les premières recherches datent de 1941, entreprises par la section pétrole du Service des mines de l'Algérie. Elles donnent suffisamment d'espoir pour que le général de Gaulle,

¹HOUA, K. Op.cit., p.51.

alors président du Gouvernement provisoire de la République française, envoie, en 1946, une mission d'information. Elles sont reprises par la S. N. REPAL, la CFP, l'Institut français du pétrole et le Bureau de recherches de pétrole. Les premiers permis de recherche sont attribués en 1952 et 1953 à la S. N. REPAL, à la CFP (Algérie), à la CREPS et à la CPA. En 3 ans, jusqu'au 31 décembre 1956, ces quatre sociétés ont foré 137 kilomètres, terminé 102 forages, investi 450 millions de francs, découvert deux gisements de gaz, In-Salah- Berga (CREPS, mars 1954) et Hassi-R'Mel (S. N. REPAL et CFP (A), novembre 1956) et trois gisements de pétrole, Edjeleh et Tiguentourine (CREPS, janvier 1956) et Hassi-Messaoud (S. N. REPAL et CFP (A))¹.

1.2.1.1. Les hydrocarbures avant l'indépendance

La découverte du pétrole a constitué une rude épreuve pour les négociateurs d'Evian, sachant que c'était les compagnies françaises qui ont découvert le pétrole, la Sahara algérien alimentait la quasi-totalité des besoins français en pétrole. Très hâtivement, le gouvernement français a pris conscience de l'importance de cette matière stratégique, il a précipité déjà en 1957, la création de l'organisation commune des régions sahariennes (OCRS), puis en 1958 a créé le code pétrolier saharien qui, stipulait à travers l'ordonnance 58-1112 de novembre 1958, la séparation du Sahara du reste de l'Algérie², Trois grandes idées marquent alors la politique française³:

- les richesses pétrolières du « Sahara » sont d'autant plus importantes que la France doit faire face à la hausse du coût d'extraction de son charbon ; la disponibilité d'une énergie «française » permet au premier plan de régression charbonnier français d'être promulgué par M. Jeanneney, alors ministre de l'Industrie, en juin 1960 ;
- la France doit conserver la maîtrise de l'exploitation du pétrole « saharien ». Il en résulte que les permis, de 1957 à 1962, seront attribués soit à titre individuel à des sociétés constituées de capitaux français (au nombre de 11), soit à des associations

¹ DESTANNE DE BERNIS, G. Les problèmes pétroliers algériens **[en ligne].** Études internationales, 1971, vol. 2, No4, p.575-609.Disponible sur : http://www.erudit.org/revue/ei/1971/v2/n4/700142ar.pdf (consulté le 16/03/2016).

²MALTI, Hocine. Histoire secrète du pétrole Algérien. Ed La Découverte, Paris, 2010, p23-27.

³DESTANNE DE BERNIS, Gérard .Op.cit. p.575-609.

^{*}On peut établir ainsi la liste des « opérateurs » étrangers :

⁻les grandes compagnies du cartel : Shell, B.P., Standard OU ;

⁻les « indépendants » américains : Sinclair OU, Newmont Missing Corporation, Cities Service, Phillips Petroleum, Pan American Petroleum (encore que celle-ci dépende de la Standard OU of Indianà) ;

⁻divers groupes étrangers : Petrofina, Canadian Delhi, Ausonia

- entre des groupes à capitaux étrangers et un ou plusieurs partenaires français (12 groupes étrangers furent ainsi associés à cette exploitation)*;
- l'existence de ces ressources en hydrocarbures constitue un argument de choix pour ceux qui veulent conserver « l'Algérie française » ou pour ce mythe longtemps caressé par les autorités françaises de couper l'Algérie de son Sahara et de conserver sur celuici une tutelle française très étroite.

1.2.1.2. Les hydrocarbures après l'indépendance

La conjoncture pétrolière algérienne connaît un changement profond en 1962, qui tient au comportement des compagnies : en acceptant le risque d'une formule brutale, on peut dire qu'on est passé d'un comportement d'exploration à un comportement d'exploitation. Pourtant les accords d'Évian (accords de cessez-le-feu signés le 18 mars 1962) donnaient les plus grandes garanties aux compagnies pétrolières et créaient en leur faveur un véritable régime d'exception*¹, sous la mainmise française jusqu'à l'indépendance en 1962, on trouve d'un côté les Français qui ont compris, surtout sous la direction du général de Gaule, que sur le plan politique et financier leur présence en Algérie a sonné le glas, ils préfèrent se résoudre aux récriminations du FLN, et permettant l'indépendance à l'Algérie à condition qu'elle coopère. Les Algériens de leur côté, ont compris aussi, faute de moyen techniques et humains à leur disposition, qu'ils ne pouvaient s'en passer du savoir-faire français pour l'exploitation du pétrole.

En 1963 le mémoire remis au gouvernement français à la suite du premier voyage à Alger de M. Guillaumat, président du groupe pétrolier public français, précisait en outre que l'État algérien revendiquait le contrôle intégral du gaz, à partir de sa sortie du puits, et demandait l'ouverture d'une négociation d'État à État, à la fois pour tenir compte de la réalité et pour tenter d'appuyer la coopération pétrolière franco-algérienne sur des bases nouvelles

^{*}Ses grandes lignes peuvent être résumées ainsi :

⁻la souveraineté algérienne s'étend, bien entendu, à l'Algérie et au Sahara algérien

⁻l'Algérie, sur son territoire saharien, « reprend à son compte les engagements de la France et garantit à ce titre les droits acquis par les titulaires des titres miniers dans le cadre de la législation française ;

⁻les hydrocarbures vendus par les sociétés agissant en Algérie, à la France et aux autres pays de la zone franc sont payables en français ;

⁻pendant six années, « à égalité d'offre », les entreprises françaises doivent être préférées à toute autre pour l'octroi des permis de recherche ou d'exploitation ;

⁻un « Tribunal arbitral international » tranchera les litiges ou contestations entre la puissance publique (gouvernement algérien ou organisme paritaire) et les titulaires des « droits acquis ».

¹DESTANNE DE BERNIS, G. Op.cit. p.575-609.

par rapport au système concessionnaire. Ces négociations s'ouvrirent en mai 1964. Elles devaient aboutir à la signature d'accords importants en juillet 1965. Mais, entre temps, le gouvernement algérien avait décidé de construire lui-même un nouvel oléoduc (Hassi-Messaoud-Arzew) absolument indispensable à l'évacuation de la production et il en avait confié la réalisation à la Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures (SONATRACH), qui venait d'être créée, le 31 décembre 1963. Certes, dans une première phase, jusqu'aux accords de 1965, son activité concerne exclusivement la construction du « troisième » oléoduc. Mais, en réalité, elle constitue déjà l'organisme d'étude et de conception de la politique pétrolière à long terme. Sans elle, les accords de 1965 n'auraient pu être signés*.

C'est dans le cadre, et pour l'exécution de cet accord, que, le 22 septembre 1966, sans changer de sigle, la SONATRACH devient la Société nationale pour la recherche, le transport, la transformation, la commercialisation des hydrocarbures. Le gouvernement algérien lui avait en effet confié la tâche d'être l'exécutant des droits et obligations incombant à la partie algérienne dans le cadre des accords de 1965¹.

1.2.1.3. La nationalisation des hydrocarbures

Le tournant majeur de l'industrie pétrolière et gazière algérienne a été opéré à travers la nationalisation des hydrocarbures en 1971, ce qui a eu pour effet non seulement le développement de cette industrie en Algérie mais aussi la valorisation de l'ensemble de la chaîne des hydrocarbures soit l'ouverture de nouvelles opportunités pour le développement économique et social en Algérie et ce, neuf (09) années seulement après son indépendance².

Le processus de nationalisation a commencé après l'adhésion de l'Algérie à l'OPEP en 1969; Pour autant, l'Algérie n'était pas inactive au plan international: après avoir adhéré à l'OPEP en 1969, elle recommanda aux ministres réunis à Alger en juin 1970, lors de la conférence de

^{*} Ces accords de 1965 peuvent se résumer en quatre points :

⁻le gaz est livré à l'Algérie (ou à son représentant) à la sortie du puits, à un prix fixé par les accords assurant la rémunération du capital investi et une prime à la découverte ;

⁻une association coopérative (50-50) est créée entre la France et l'Algérie (ASCOOP) dans le cadre de laquelle, l'Algérie apporte les périmètres et la France ses connaissances techniques, ses techniciens et ses capitaux (prêts remboursables sur la production commune).

⁻le gouvernement français fera, en 5 ans, 2 milliards de prêts à l'Algérie (l'un à long terme et sans intérêt, le second sous forme de crédits fournisseurs) ;

⁻la participation de l'Algérie à la S. N. REPAL est élevée de 40 à 50% des parts (rachat de 10% de ces parts par l'Algérie).

¹ Ibid., p575-609.

² HENNI, M. Valorisation des Hydrocarbures en Algérie : Historique, stratégie et enjeux futurs. In :Le Maghreb le quotidien de l'économie[en ligne].(publié le 18/10/2015.) Disponible sur : http://www.lemaghrebdz.com/?page=detail-actualite&rubrique=Contribution&id=72872 (consulté le 05/03/2016).

l'Organisation, d'adopter comme modèle des relations pays producteurs/compagnies pétrolières le contrat qu'elle avait passé avec la Société américaine Getty Petroleum¹.

En outre, l'Algérie exige depuis 1964 que les sociétés intervenant en Algérie situent une part plus ou moins importante de leur chiffre d'affaires en Algérie : 50% pour les sociétés françaises, 75% pour la *Getty*, dans le cadre de ses accords particuliers de coopération, 100% pour les sociétés de services et toutes les autres sociétés étrangères , L'Algérie reprochera très vite à la France de n'avoir pas véritablement fait face aux engagements qui découlaient pour elle des accords de 1965, mais, sous-jacente à ce débat, se trouvait une différence très nette d'appréciation quant au coût pour l'économie française du pétrole algérien, et c'est bien à propos de la détermination de ce prix que, conformément à l'article 27 de l'accord*, la négociation se rouvrira en 1969². C'est dans ce contexte que le président Houari Boumediene avait déclaré, le 24 février 1971 dans un discours prononcé devant les syndicalistes de l'UGTA à l'occasion du quinzième anniversaire de leur organisation de porter la révolution dans le secteur des hydrocarbures, justifiant ses propos par le non respect de la partie française des termes de leurs accord³.

La nationalisation des hydrocarbures décidée par l'Algérie en Février 1971 place la compagnie nationale des hydrocarbures dans une nouvelle dynamique. Une planification de plus en plus rigoureuse est mise en place, les objectifs de SONATRACH étaient alors l'extension de toutes ses activités à l'ensemble des installations gazières et pétrolières et l'atteinte de la maitrise de toute la chaine des hydrocarbures, avec la diversification de ses activités (de la recherche à la pétrochimie), la nécessité d'un plan directeur s'est imposée à l'Algérie. Le plan « Valhyd » (Valorisation des Hydrocarbures) est lancé en 1977. Il a pour objectif, l'accroissement des taux de production de pétrole et de gaz, la récupération des gaz associés au pétrole pour les réinjecter dans le cadre de la récupération secondaire, la production maximale de GPL et de condensat, la commercialisation du gaz naturel sous ses formes gazeuses et liquides, la substitution de produits finis au brut à l'exportation, la

¹ HOCINE, M.Op.cit., p.144.

^{*} Cet article 27 stipule qu'au cours de l'année 1969, «les deux gouvernements procéderont à un examen de la situation en vue de déterminer si le prix retenu pour l'assiette de la fiscalité (applicable aux sociétés concessionnaires françaises (G. D. B.)) doit être révisé à compter de l'exercice 1969. Au cours de cet examen, il sera tenu compte des conséquences sur la compétitivité du pétrole algérien, des changements qui pourraient être intervenus en ce qui concerne les pétroles concurrents. Les différentiels de fret, de qualité et la fiscalité en vigueur seront notamment pris globalement en considération. Il sera tenu compte également de l'évolution du prix de revient du pétrole algérien ».

²DESTANNE DE BERNIS, G. Op.cit. p.575-609.

³MALTI, Hocine. Op. cit. p. 158.

satisfaction des besoins du marché national en produits raffinés, pétrochimiques, engrais et matières plastiques¹.

De peur d'entraîner le pays vers un épuisement de ses ressources naturelles, ce qui aura pour conséquences de priver les générations futures de cette source d'énergie et au financement des investissements qui devait être assuré par des emprunts extérieurs à hauteur de vingt-cinq (25) milliards de dollars US, le Projet de Valorisation des Hydrocarbures à l'export soit le "Plan Valhyd" a été annulé après le décès du président Houari Boumediene (en 1979). Il est tout de même important de préciser qu'à ce moment beaucoup d'ouvrages avaient été lancés dont la réalisation a permis à l'Algérie d'entrer de plain-pied dans l'industrie des hydrocarbures. En 1986, la crise était au rendez-vous et avait réduit la capacité de remboursement de la dette ce qui, selon certains, confortait l'annulation du "Plan Valhyd". En effet, l'Algérie qui est un pays exportateur de pétrole mais importateur de produits industrialisés a été perdante et a subi un endettement sévère dans la détérioration des termes de l'échange, ce qui l'a conduit à la cessation de paiement vers la fin des années quatre-vingt (80)².

C'est dans ce contexte qu'intervient la première réforme allant dans le sens de l'ouverture du secteur pétrolier après sa nationalisation, La loi de 86- 14 du 19 août 1986 définissait les nouvelles formes juridiques des activités de prospection, d'exploration, de recherche et de transport d'hydrocarbures permettant à Sonatrach de s'ouvrir au partenariat. Quatre formes d'associations* étaient possibles tout en accordant à Sonatrach le privilège de détenir une participation minimum de 51%³.

Là aussi, il est utile d'indiquer que la révision de la loi 86-14 amendée par la loi 91-21 en décembre 1991 a permis aux sociétés étrangères activant notamment dans le domaine gazier, la récupération des fonds investis et leur a accordé une rémunération équitable des efforts consentis, ce qui a permis à plus de cent trente (130) compagnies pétrolières dont des "Majors", de nouer contact avec Sonatrach et à la signature de vingt-six (26) contrats de

¹ SONATRACH[en ligne].Disponible sur: http://www.sonatrach.com/elements-histoire.html.(consulté le 05/03/2016).

² HENNI, M.Op.cit.

^{*-} Association « Production Sharing Contract » (PSC): contrat de partage de production - Association de « contrat de service »

⁻ Association en participation sans personnalité juridique dans laquelle l'associé étranger constitue une société commerciale de droit algérien ayant son siège en Algérie

⁻ Association en forme de société Commerciale par actions, de droit algérien, ayant son siège social en Algérie. 3 SONATRACH[en ligne]. *Op.cit*.

recherche et de prospection durant les deux (02) années qui ont suivi le nouveau cadre institutionnel¹.

Dans ce contexte et dans le but de décharger le Groupe Sonatrach des charges qui faisaient de lui une puissance publique allant du domaine de la prospection jusqu'à la production et qui doivent être confiées à l'État tout en lui permettant de se consacrer à sa mission principale d'Entreprise à but commercial, deux (02) institutions autonomes ont été créées, à savoir :

Alnaft* et 1'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) **².

De 2000 à Aujourd'hui, c'est une période caractérisés par la modernisation et développement, Sonatrach a consenti des efforts considérables : en exploration, développement et exploitation de gisements, en infrastructures d'acheminement des hydrocarbures (gazoducs et stations de compression), en usines de liquéfaction de gaz naturel et en méthaniers. Depuis l'an 2000, plusieurs projets ont été lancés, dans le processus de développement des performances, l'internationalisation, le développement de la pétrochimie et la diversification des activités du groupe Sonatrach, ainsi l'objectif de production primaire fixé pour la période 1999-2007 a été largement dépassé³.

1.2.2. Les chocs Pétroliers

Les autorités françaises promulguent en 1958 un nouveau « Code pétrolier » français, très différent, par son esprit, de toute la législation antérieure. C'est un véritable régime fiscal d'incitation qui est instauré avec, en particulier, trois dispositions essentielles : dégrèvement pour les cinq premières années de la concession, faculté de procéder à des amortissements accélérés, assiette de l'impôt établie sur les prix effectifs. Ce prix doit être identique à celui des bruts du Moyen-Orient : fixé d'abord à \$2.90 par baril (pour le brut 40° API et au-dessus), il sera ramené dès 1959, dans le cadre de la baisse des prix du Moyen-Orient, à \$2.77 puis à

¹ Ibid.

^{**}Dont la mission est de veiller au bon déroulement de l'activité pétrolière dans le respect de la loi en obligeant les acteurs du secteur à suivre ses prescriptions strictes ; aux plans technique, environnemental et juridique. 2HENNI, M. *Op.cit*.

^{*} Dont la mission est essentiellement de :

⁻ Promouvoir les investissements nationaux et étrangers ;

⁻Délivrer les autorisations de prospection ;

⁻ Procéder à des appels à la concurrence et d'évaluer les offres ;

⁻ Attribuer des périmètres de recherche ;

⁻Suivre et contrôler les mises en œuvres des contrats signés ;

⁻Collecter les impôts.

³ SONATRACH[en ligne]. Op.cit.

\$2.65 6¹, une nouvelle fiscalité est instaurée, supprimant la fiscalité d'incitation de 1958 (et, en particulier, le dégrèvement pour reconstitution de gisement), calculée cette fois-ci sur un prix de référence et non sur le prix effectif. Celui-ci est fixé à \$2.08/ baril (fob Bougie). L'impôt passera progressivement de 50% en 1965 à 55% en 1969. Il est entendu que le prix de référence sera révisé, pour tenir compte de l'évolution de la situation, à partir du 31 décembre 1968, l'ensemble des accords pouvant être révisés au bout de cinq années².

Après l'indépendance le marché pétrolier a connu plusieurs périodes de fluctuations soit à la hausse soit à la baisse qui ont considérablement secoués les économies des pays importateurs ou des pays exportateurs de pétrole. L'instabilité du prix de pétrole peut se traduire par un choc ou un contre choc pétroliers.

1.2.2.1. Les concepts de « chocs pétroliers » et de « contre chocs pétroliers »

Il est utile de faire la distinction en les deux concepts à fin de mieux cerner le reste des données qui vont suivre.

A. Définition d'un choc pétrolier

Un choc pétrolier correspond à une hausse massive et rapide du prix du pétrole qui déclenche généralement une crise pour les pays n'en produisant pas, ou pas assez et qui sont dépendants de l'importation.

Les variations du prix de « l'or noir » ont une incidence directe sur l'économie en général. En effet, le pétrole est utilisé dans un grand nombre de productions industrielles et dans la grande majorité des moyens de transports. A ce jour, il n'existe pas d'alternative énergétique pouvant répondre aussi rapidement que le pétrole aux besoins de la planète.

Quelques pays industrialisés ont cherché d'autres biens de substitution tels que l'énergie nucléaire ou l'électricité mais il s'avère que le pétrole reste l'énergie la plus répandue au monde, dont la demande ne cesse de croître.

B. Définition d'un contre choc pétrolier

La notion de contre-choc pétrolier désigne une baisse brutale du prix du pétrole. Elle s'oppose à la notion de choc pétrolier qui indique une montée soudaine du prix du baril de pétrole, comme cela a été le cas en 1973 et en 1979.

2 *Ibid.*, p.575-609.

¹ DESTANNE DE BERNIS, G .*Op.cit.* p.575-609.

Un contre choc pétrolier, tout comme le choc pétrolier, est dû à la convergence de nombreux facteurs. La baisse de plus de 50% du prix du pétrole observée depuis le mois de juin 2014 plusieurs s'explique ainsi par événements économiques et politiques. L'essor du pétrole de schiste aux États-Unis, la demande qui n'évolue pas mais aussi le refus des différents acteurs du secteur du pétrole de diminuer leur production de barils sont autant de facteurs influant sur la baisse prolongée du prix du pétrole. Le phénomène devrait encore se poursuivre quelques temps ; un constat renforcé par les déclarations du ministre saoudien du pétrole, Ali al-Nouaïmi. Il a en effet indiqué que la production de barils par l'OPEP ne serait pas réduite ; la baisse doit être motivée par l'ensemble des acteurs engagés dans la production de barils.

1.2.2.2. Les différents chocs et contre chocs pétroliers

Trois chocs ont influencés l'économie algérienne (le choc de 1973, de 1979, et de 2008) et deux contre chocs (celui de 1986, et de 2014).

A. Choc de 1973 : le choc pétrolier de 1973 et 1974 a été un événement très remarqué qui a considérablement secoué de nombreux marchés. Le choc a débuté lorsque les membres arabes de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) ont annoncé, durant la guerre du Kippour11 qu'ils ne livreraient plus de pétrole aux pays ayant soutenu Israël dans le conflit l'opposant à la Syrie et à l'Egypte, à savoir aux Etats-Unis et à ses alliés d'Europe occidentale. ¹ Ils décrètent un embargo contre les pays occidentaux jugés pro-israéliens, ce qui provoque une envolée des prix et une crise pétrolière mondiale. Nouvelle augmentation en décembre, le prix du baril atteint 11,65 dollars* (équivalent à 60,2 dollars de janvier 2016), soit quatre fois son niveau de septembre. Il quintuplera un an plus tard².

Le premier choc pétrolier, cependant, touche les pays industrialisés de façon diverse, les taux de dépendance des économies de ces pays par rapport au pétrole variant sensiblement. S'il n'est que de 13 p. 100 aux États-Unis, il dépasse 60 p. 100 pour l'Europe occidentale, atteignant même 75 p. 100 en France, 85 p. 100 en Italie, tandis qu'il est de plus de 90 p. 100 au Japon. Les incidences du choc pétrolier sur l'économie de ces pays sont très importantes.

¹ RAJHI, T BENABDALLAH, M. HMISSI, W. Impact des chocs pétroliers sur les économies africaines : une enquête empirique [en ligne], Houston, 2005, p15.format pdf. Disponible sur : www.afdb.org. *en 1973 1USD=4.19DZD

² Chocs et contre chocs depuis 1973, www. prixdubaril.com

La hausse du pétrole bouleverse tous les équilibres internes et externes. Les prix de l'énergie agissent de plusieurs façons sur l'économie. Tout d'abord de façon directe en pesant sur le pouvoir d'achat des ménages, via les prix des carburants et des combustibles de chauffage, ainsi que sur la compétitivité des entreprises, via la hausse des coûts de production et de l'électricité. Ces effets peuvent donc se résorber dès que les prix de l'énergie se retournent. Mais ils agissent aussi de façon indirecte : la hausse des prix de production entraîne un second effet sur la baisse du pouvoir d'achat, ainsi qu'un effet sur le chômage, les entreprises devant regagner la compétitivité perdue. Or, une fois ces gains de compétitivité acquis, les entreprises ne réembauchent pas, même si les prix des matières premières redescendent. ²

B. Le choc de 1979 : La situation politique au Moyen-Orient se tend à nouveau à la fin des années 1970, notamment du fait des agitations révolutionnaires en Iran. Afin de se prémunir contre d'éventuels troubles, les compagnies pétrolières des pays consommateurs accroissent leur demande auprès des pays producteurs afin de constituer des stocks. Concomitamment à cette hausse de la demande, l'Arabie Saoudite décide de diminuer sa production de 1 million de barils par jour afin de réduire l'offre.

La révolution iranienne éclate fin 1978 et aboutit le 11 janvier 1979 à la chute du Shah. C'est le point de départ du choc pétrolier. La dégradation des relations entre l'Iran et l'Irak débouche sur une guerre de 1980 à 1988. La déstabilisation de ces deux grands pays producteurs de pétrole entretient les tensions sur le marché pétrolier au début des années 80.³

Les manifestations ont ébranlé le secteur pétrolier iranien. Les nations de l'OPEP ont accru la production afin de compenser le déclin, contenant la perte de production à tout juste 4%. Néanmoins, un vent de panique généralisé a propulsé les prix bien plus haut que l'on pouvait s'y attendre (de 15 USD à 30 USD)*. Durant la première moitié des années 1980, l'augmentation régulière de la production pétrolière en Mer du Nord, au Mexique et en Angola a coûté des parts de marché à l'OPEP. Pour cette raison, et à la suite d'accords

http://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/choc-petrolier (consulté le 03/05/2016)

¹ Les chocs pétroliers, p2, http://qcmtest.com, format PDF

³ Choc pétrolier, Connaissance des énergies. Format PDF, p1, disponible sur :

^{*}en 1979 : 1USD=5,03DZD

politiques entre les Etats-Unis et l'Arabie-Saoudite, cette dernière a augmenté la production de pétrole malgré le contexte de croissance timide de la demande mondiale, ce qui s'est soldé par le décrochage des cours de l'or noir de 1985-1986.

C. Le choc de 2008: Le troisième choc pétrolier se caractérise par une hausse progressive des cours du pétrole de 2003 à 2007, puis par une montée en flèche d'une ampleur et d'un niveau inégalés au premier semestre 2008, liée à une hausse de la demande dans un contexte de forte croissance économique, alors que la production de pétrole stagnait, faisant craindre une coupure des approvisionnements. Le déclenchement de la crise financière puis économique fin 2008 provoque un effondrement des cours du pétrole. La reprise des cours a été très soutenue au premier semestre 2009, les prix remontant fortement pour avoisiner les 70 dollars le baril en septembre 2009. Cette remontée des cours s'explique par la réduction concertée de la production par l'OPEP ainsi que par une reprise timide de la croissance dans les pays émergents d'Asie.²

Ce troisième choc a cependant des effets économiques très importants : d'une part, il représente un gigantesque transfert de richesses entre les consommateurs de produits pétroliers et les producteurs ; d'autre part, même si la croissance économique n'est pas gravement perturbée, le choc des prix affecte gravement les pays importateurs les plus pauvres et, dans tous les pays importateurs, les consommateurs les plus pauvres. Une fraction de la richesse est également « redistribuée » à la population sous forme d'emplois publics et de subventions diverses. Prenons le cas des pays pauvres importateurs de pétrole ou de produits pétroliers. Ces produits ont un important contenu social et politique : carburant pour les voitures, les camions et les deux-roues, bouteilles de butane et enfin le kérosène, « carburant du pauvre » pour l'éclairage et la cuisson. Beaucoup de pays ont pris l'habitude, pour des raisons politiques et sociales, de subventionner certains de ces produits. Ces subventions ne peuvent pas être radicalement remises en cause du jour au lendemain et le troisième choc a donc entraîné des tensions parfois insupportables sur les finances publiques.³

¹ RAJHI, T. M. BENABDALLAH. HMISSI,W. Impact des chocs pétroliers sur les économies africaines : une enquête empirique [en ligne], Houston, 2005, p15.format PDF. Disponible sur : www.afdb.org.

² le prix du pétrole, La finance pour tous.com,p3, format PDF

³ CHEVALIER, J, GEOFFRIN, P. Choc pétrolier et céréaliers : la responsabilité limitée des pays émergents**[en ligne].**paris,2008, p2.format PDF. Disponible sur : www.constructif.fr

D. Contre choc de 1986 : La baisse régulière du prix du brut amorcée au mi 1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie algérienne. En effet, les carences profondes de l'économie administrée, masquées jusqu'alors par l'importance de la rente, apparaissent au grand jour. La chute des prix du pétrole de 40% réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel algérien et révèle, au contraire, la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.

La contraction des ressources extérieures à partir de 1986 a pour effet de réduire progressivement les flux d'importation mais à un rythme plus lent que celui de dégradation de la capacité financière extérieure de l'Algérie. Les exportations sont réduites de moitié entre 1986 et 1990. Les contrats de travaux et d'équipements continuent en effet d'être honorés, même si de nouveaux projets s'avèrent plus difficiles à lancer. La coopération financière bilatérale ainsi que les crédits financiers remédient, à point nommé, aux difficultés de paiements extérieurs. Cependant, l'image du pays sur les places financières est sévèrement affectée, l'évaluation du risque algérien tend à se dégrader. Les implications de cette appréciation détériorée se reflètent dans l'érosion régulière des crédits commerciaux garantis, relayés, défavorablement, par des crédits bancaires à court terme, ainsi que par l'accroissement des marges financières et l'altération des conditions de remboursement.

La magnitude de cette première secousse est relativement atténuée par le maintien d'une certaine confiance des places financières. Paris et Tokyo principalement, font preuve d'un optimisme relatif dans la capacité algérienne à s'adapter et à mettre en œuvre une politique économique satisfaisante. Les crédits financiers et commerciaux sont facilement octroyés, mais en contrepartie le stock de la dette enfle rapidement et ses conditions, maturité et coût, se détériorent. Entre 1985 et 1988, la dette totale double de volume pour atteindre 26 milliards de dollars, soit trois ans d'exportations avec un service de la dette représentant 72% des exportations¹.

Les prix du pétrole, bien qu'en baisse continue de 24,3 dollars en début d'année à 17,8 dollars le baril au mois de décembre*, sont néanmoins plus élevés que les prévisions initiales.

1 BEN DERA, O. Economie algérienne 1986-1998[en ligne], Algérie, 2008, p1.format PDF. Disponible sur : www.algéria –watch.org.

*en 1986 : 1USD=4.82DZD **en 2014 : 1USD=80,06DZD

En raison d'une augmentation des quantités exportées de gaz et de pétrole, les exportations sont supérieures à leur niveau de 1996 et atteignent 13,5 milliards de dollars. Les importations demeurent comprimées à 9,5 milliards de dollars, confirmant le caractère structurel des faiblesses de l'environnement économique déjà constatées en 1995 et 1996. La balance commerciale poursuit ainsi sa tendance de 1996 avec un nouvel excédent de 4 milliards de dollars. De la même manière, la baisse des amortissements du capital de la dette se poursuit. En revanche, le rééchelonnement, dont c'est la dernière année pleine, ne produit plus que 1,4 milliard. Enfin, si la balance courante enregistre le même excédent qu'en 1996, les réserves augmentent encore plus vite, de 2,8 milliards de dollars, emmenant le niveau total des réserves liquides à 8 milliards de dollars.

E. Contre Choc de 2014 : Le 19 décembre 2014, le cours du baril de pétrole WTI (West Texas Inter médiate), qui frôlait les 105 dollars en juin, s'affichait aux alentours de 54 dollars**. La baisse du prix du pétrole tient à la conjugaison de deux paramètres essentiels sur ce marché : la révision à la baisse des perspectives de croissance économique mondiale, qui a incité les opérateurs à anticiper une chute de la demande de pétrole en 2015, et la hausse de la production, tirée par l'exploitation du pétrole de schiste américain. C'est cette prise de conscience d'une situation d'excès d'offre future qui a provoqué un retournement brutal du sentiment des intervenants sur le marché du pétrole et provoqué le décrochage des cours. ¹

1.3. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne

L'économie algérienne est basée essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures. Le pétrole est la ressource quasi unique du pays. Il constitue la principale source de revenu (98% du total des exportations algériennes).

1.3.1. Poids des hydrocarbures dans l'économie Algérienne

Durant la dernière décennie, les recettes des hydrocarbures ont permis de financer les différents programmes de relance économique et de réduire considérablement la dette extérieure du pays. Ainsi le produit intérieur brut (PIB) demeure fortement influencé par le comportement de la production dans le secteur des hydrocarbures, compte tenu du poids de ce secteur dans la formation du PIB².

¹ le prix du pétrole, La finance pour tous.com, p3, format PDF.

² OUKACI, K. SOUFI, N. Impact de la baisse des prix du pétrole sur l'économie algérienne : évaluation à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC)[en ligne].In : Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques : entre les exigences du développement national et la sécurité des besoins internationaux. Format PDF .Disponible sur : http://eco.univ-setif.dz/uploads/A201.pdf (consulté le 20/03/2016).

Ainsi, il faut retenir qu'à la fin des années 1980 et durant les années 1990 (période de l'avant boom pétrolier des années 2000), le secteur des hydrocarbures représentait une moyenne de 25,71 % du PIB. Par la suite, la période allant de 2000 à 2012 se caractérise par des cours pétroliers très élevés. Ce qui se répercuterait de nouveau sur le poids du secteur des hydrocarbures dans la richesse nationale du pays. La part des hydrocarbures dans le PIB à prix courants est passée de 40% en 2000 à 35,5% en 2001. Cela est dû principalement à la baisse du prix du baril du pétrole qui a été en moyenne, en 2001, de 24,8 dollars contre 28,5 dollars en 2000. L'évolution de la valeur ajoutée de l'année 2002 indique un redressement avec une croissance d'environ 3,7%, après une baisse de 1,6% en 2001. Les quantités produites en 2002 ont été en légère progression pour le brut, stables pour les hydrocarbures gazeux et en baisse pour les produits raffinés et le condensât¹.

Le secteur des hydrocarbures a consolidé en 2003 sa position prépondérante dans l'économie. Avec une croissance réelle de 8,8%, ce secteur a enregistré sa plus forte progression des dix dernières années, grâce à l'entrée en production de nouveaux gisements. Les progressions des branches de pétrole brut et de liquéfaction du gaz naturel ont été, respectivement, de 33% et de 5,3%, dans un contexte de bonne tenue des prix sur le marché international de l'énergie. Cette évolution a permis de porter à 2,2 points de pourcentage, la contribution du secteur à la croissance en 2003, contre 1,1 point seulement en 2002. La part des hydrocarbures dans le PIB a encore augmenté en 2005 en s'établissant à 43,1 % contre 25% en 2004. La croissance globale du secteur a été de 5,8% en 2005, pour une croissance du PIB de 5,1%. La production de pétrole brut a enregistré une croissance d'environ 5,4%, due essentiellement à l'augmentation de la production des associés de la Sonatrach. En 2006, la production pétrolière a affiché une légère baisse, en raison de problèmes techniques; et la part des hydrocarbures dans le PIB a été de 44%. En 2007 Le secteur pétrolier représentait 45% du PIB².

Durant la période allant de 2000 à 2012, le secteur des hydrocarbures contribue à hauteur de 40%, en moyenne, au PIB. Avec un taux maximal correspondant au plus fort niveau du prix du pétrole, en 2008 (où le secteur pétrolier représente la moitié du PIB, en

⁻

¹CHIKH-AMNACHE, S. Le syndrome hollandais : aspects théoriques et vérification empirique, en référence à l'économie algérienne[en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences économiques, Tizi-Ouzou : Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2015, p164. Format PDF. Disponible sur :

http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Sabrina_CHIKH-AMNACHE.pdf (consulté le 21/03/2016).

²ACHOUR TANI, Y. L'analyse de la croissance économique en Algérie**[en ligne].**Thèse de doctorat. Finances Publiques, TLEMCEN: Université Abou Bekr Belkaid, 2014,p.36-37.Format PDF. Disponible sur <u>:</u> http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/4433/1/Achour-tani-yamna.doc.pdf(consulté le 21/03/2016).

pourcentage); et une valeur minimale de 35,32%, en 2009 avec la chute des prix et de la demande d'hydrocarbures, suite à la crise internationale¹.

Ainsi la part des hydrocarbures dans les exportations totales n'a cessé d'être dominante. L'Algérie est dans la situation d'un quasi mono-exportateur d'hydrocarbures, elle évoluera comme suit:

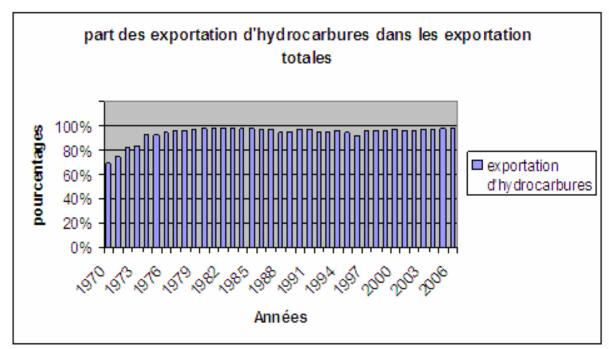


Figure 1. L'évolution de la part des exportations d'hydrocarbure, 1970-2008, en pourcentage.

Source: HAMADACHE, H. *Op.cit.*, p.164.

Ce graphique montre combien l'exportation des hydrocarbures joue un rôle prépondérant dans les exportations totales algériennes. A partir de 1973 où les revenus énergétiques ont doublé par rapport à la décennie antérieure, la tendance à la spécialisation du commerce extérieur dans l'exportation d'une seule catégorie de produits s'est accentuée et la part des hydrocarbures dans les exportations totales du pays n'a cessé de croître pour atteindre dans les années 2000 les 98%².

¹ CHIKH-AMNACHE, S. Op.cit., p.164.

² HAMADACHE, H.Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et

échangeabilité[en ligne]. Mémoire de « master of science », Montpellier : Centre International des Hautes Etudes p.46.Format Méditerranéennes, 2010, PDF. Agronomiques

http://www.iamm.fr/ressources/opac_css/doc_num.php?explnum_id=3488 (consulté le 24/03/2016).

Une diversification des exportations d'hydrocarbures a été opérée par le groupe pétrolier Algérien, ainsi¹:

- En 1979 le pétrole représente 72% des exportations d'hydrocarbures.
- En 1983 il en représente 23%.
- En 1984 il en représente 15,8%.
- En 1985 il en représente 23%.
- En 1990 il en représente 21,9%.

1.3.2. Contribution des hydrocarbures dans l'économie Algérienne

Dans le cadre du projet de développement national, le secteur des hydrocarbures s'est vu attribuer une triple fonction²:

- Source d'accumulation.
- Fournisseur d'énergie et de matières premières à l'industrie.
- Instrument de modernisation et de développement de l'agriculture.

Ainsi, les revenus tirés des hydrocarbures contribuent considérablement au budget de l'Etat à travers la fiscalité pétrolière, qui représente 6.25% des recettes budgétaires en 1963, en 1978 elle en représente 47.2%. En 1979 le rapport est de 57.1% soit, en valeur courante, 45 fois supérieure à 1968 et 4 fois supérieure à 1974. Le déclin de la fiscalité pétrolière est amorcé en 1982, celle ci atteint en 1987 22.9% des recettes budgétaires³.

La figure 2 montre la structure en pourcentage des recettes budgétaires durant la période (1970-1999).

¹ PREURE, M. L'Economie Mondiale Des Hydrocarbures Et La Stratégie D'un Groupe Pétrolier Issu D'un Pays Producteur Cas Cités: Sonatrach (Algérie), Kpc (Koweït), Pemex (Mexique), Pdvsa (Venezuela)[en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences Economiques, BOURGOGNE: UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, 1992, p.180. Format PDF. Disponible sur: http://www.iaea.org/inis/collection/NCLCollectionStore/_Public/24/042/24042989.pdf (consulté le 24/03/2016).

² PREURE, M. Op.cit., p.177.

³ Ibid., p.186.

100%
80%
60%
40%
20%
1970 1972 1974 1976 1978 1980 1982 1984 1986 1988 1990 1992 1994 1996 1998

Fiscalité pétolière
Recettes hors hydrocabures

Figure 2. Structure, en pourcentage, des recettes budgétaires (1970-1999)

Source: CHIKH-AMNACHE, S. Op.cit., p.159.

La structure du budget de l'Etat révèle une évolution dans le même sens entre les cours pétroliers, d'une part ; et la part en pourcentage de la fiscalité pétrolière dans les recettes budgétaire de l'Etat, d'autre part. Au cours de la dernière décennie où les prix du pétrole brut ont enregistré des augmentations importantes (97 dollars en moyenne en 2008), la contribution de la fiscalité pétrolière au budget de l'Etat avoisine les $60\%^1$. En 2000, les recettes des hydrocarbures représentent 76,9 % du total des recettes budgétaires de l'Etat. Durant la période allant de 2000 à 2012, cette part représente une moyenne de 72,55%. En 2008: date de la plus forte hausse du cours pétrolier, la fiscalité pétrolière a contribué fortement à la hausse des recettes budgétaires en représentant 4088,6 milliards de dinars. Elle connait par contre une légère baisse en 2009 (date correspondant à une baisse des prix du pétrole). Au-delà de cette date, le taux est de 67,5%, en moyenne².

Au total, la structure des recettes budgétaires montre que les finances publiques restent fortement tributaires du pétrole. La fiscalité ordinaire revenant au budget de l'Etat ne représente encore qu'une part modeste de la richesse nationale créée chaque année (près de 15 % du PIB HH)³.

¹⁰UKACI, K. L'impact d'un choc des prix du pétrole sur l'économie algérienne. In : Site de la bibliothèque de l'université d'El Oued[en ligne]. Juin 2012. Disponible sur : http://www.univ-eloued.dz/roa/images/PDF/B13.pdf (consulté le29/03/2016).

² CHIKH-AMNACHE, S. Op.cit., p.160.

³ ACHOUR TANI, Y. Op.cit., p.47-48.

La figure 3 montre la part de la fiscalité ordinaire et pétrolière dans les recettes fiscales

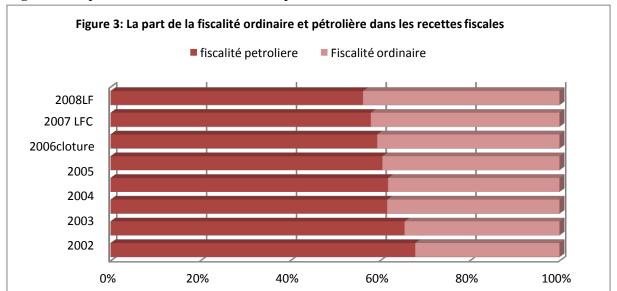


Figure 3.La part de la fiscalité ordinaire et pétrolière dans les recettes fiscales

Source: ACHOUR TANI, Y. Op.cit., p.48

Malgré l'augmentation qu'a connue le montant des importations en 1979 avoisinant les 25%, celui-ci a chuté de 14% en 1986 et de 27% en 1987. Ces fluctuations expliquent la sensibilité de l'Algérie aux « chocs » internationaux. En effet, la délicatesse du commerce extérieur est due à l'homogénéité des hydrocarbures dont les prix sont fixés internationalement, et à l'hétérogénéité des produits importés par l'Algérie dont les prix sont fixés unilatéralement par les fournisseurs¹.

La variation du prix du pétrole brut se répercute sur les équilibres extérieurs dans un premier temps et sur la croissance économique dans un second temps. Cet impact est largement visible dans les statistiques du commerce extérieur de l'Algérie durant l'année 2009. D'après le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) des Douanes algériennes, les exportations ont atteint 35,97 milliards de dollars durant les dix premiers mois de l'année 2009, contre 68,03 milliards durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de 47,13%. Quant aux importations, elles ont atteint 32,60 milliards de dollars à la fin

¹ CHEBBAH, K. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 Constat et analyse. In : Site de la bibliothèque de l'Université de Tizi-Ouzou**[en ligne].**Disponible sur :

<u>http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie 1980-2005.pdf</u> (consulté le 04/04/2016).

Octobre 2009 contre 32,52 à la même période en2008. Cette baisse dans la valeur des exportations s'est répercutée sur l'excédent de la balance commerciale qui est passé de 35,5 milliards de dollars durant les dix premiers mois de 2008 à seulement 3,3 milliards de dollars durant la même période de l'année 2009¹.

Ainsi, l'analyse de la structure de l'économie algérienne démontre une forte dépendance à la rente pétrolière. Une économie à faible performances dont les finances dépendent essentiellement des recettes d'hydrocarbures. Tout événement qui va ébranler la demande internationale ou engendrer une faiblesse durable des prix du pétrole se traduirait par un fort amenuisement des gains à l'exportation et aura des conséquences dramatiques sur l'économie².

Principale ressource économique en Algérie, le pétrole contribue à plus de 50% dans la formation du PIB. Le marché du pétrole est devenu le plus grand marché de matière première du monde, il a connu de grandes évolutions, ces évolutions se sont toujours coïncidées avec des périodes de fortes fluctuations des prix du pétrole telle que celles de 1973, 1979 et 1986, au cours de son évolution. Il convient de signaler que malgré les fluctuations favorables qu'ont connues les prix du pétrole ces dernières années, toutes les données montrent que les dépenses publiques en Algérie s'enfoncent dans une dépendance de plus en plus forte vis-à-vis des hydrocarbures.

¹ OUKACI, K. Op.cit.

² CHABANE, M. MERNACHE, A. Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie[en ligne].Disponible sur : http://www.iefpedia.com/france/wp-content/uploads/2009/12/Cons%C3%A9quences-de-la-Crise-internationale-sur-les-%C3%A9conomies-Maghr%C3%A9bines-Le-cas-de-l%E2%80%99Alg%C3%A9rie-%E2%80%93-CHABANE-Mohamed.pdf (Consulté le :02/03/2016).

2. Les	PME et	leurs	financement e	en ${f A}$	lgérie
---------------	--------	-------	---------------	------------	--------

2.1. Aperçu général sur les PME en Algérie

2.2. Le financement des PME en Algérie

Les PME sont un acteur central de toute économie. Dans le contexte économique actuel, marqué par un double mouvement de mondialisation et de concurrence acharnée à tous les niveaux¹, les PME par leurs investissements et par leurs emplois jouent un rôle désormais indiscutable dans le dynamisme et le développement économique d'une région (d'un pays).

C'est aussi un facteur déterminant dans la promotion des exportations hors hydrocarbures. Sur le plan politique, on assiste à une multiplicité et une multiplication des programmes visant l'encouragement et l'aide des PME dans presque tous les pays du monde, l'Algérie n'a pas échappé à cette tendance, plusieurs programmes et structures ont été crées à l'égard de ce secteur².

2.1. Aperçu général sur les PME Algériennes

Pour cerner la PME Algérienne, nous avons consacré cette section aux notions fondamentales de cette dernière, c'est-à-dire aux généralités : la définition, les caractéristiques, son rôle dans l'économie nationale et en fin son évolution.

2.1.1. Les PME en Algérie

Dans ce passage notre étude est basée entièrement sur l'étude de la PME algérienne et donc sans prendre en considération la définition d'autres pays de la PME hors que l'Algérie.

2.1.1.1. Définition Algérienne de la PME

A travers nos différentes lectures, nous avons constaté que la PME pose un problème au niveau de sa définition, car les critères d'identification ne sont pas universelles, ils diffèrent d'un pays à un autre et d'une économie à une autre. Cette difficulté de cerner les

¹ AMARI, S. BENYAHIA-TAIBI, G. Les PME Algériennes dans l'ère de la mondialisation : Etude de cas des Pme de la région Oranaise [en ligne]. Les Cahiers du CREAD n°90, 2009, p.63-76.Disponible sur : http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/87/1/4.Les%20PME%20alg%C3%A9riennes%20dans%20l%E2%80%99%C3%A8re%20de%20la%20mondialisation.pdf (Consulté le 06/04/2016).

² HARNANE, N. YAHIOUI, N. PME et compétitivité en Algérie : perspectives et réalités[en ligne].In : Entreprises en difficultés et changement organisationnel : Etat de l'art et perspectives concernant les pme, 30-31/10/ 2014, p.01-18 .Marrakech. Disponible sur : http://ucam.ac.ma/grefso/ENTREPRISES-EN-DIFFICULTE/Appel communication Collqoue DECO.doc (Consulté le 25/03/2016).

PME dans une seule et unique définition n'est que le fruit d'une diversité économique et juridique qui se reflète sur plusieurs niveaux¹:

- Diversité par la dimension ; car sous l'appellation des PME sont regroupées des entreprises de tailles différentes, qui peuvent compter moins de cinq employés ou ouvriers, comme elles peuvent compter plus de 200 personnes, et pour certaines jusqu'à 500 personnes.
- Diversité au niveau du marché et du produit ; les PME de type artisanal inscrites dans un marché local sont différentes des PME hautement spécialisées jouissant d'un créneau international.
- Diversité au niveau du statut juridique adopté ; en plus du statut de l'indépendant, les PME ont chacune un statut juridique qui va de la société unipersonnelle à la société anonyme.

Jusqu'en 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie, la définition des PME est celle adoptée par l'UE en 1996. Elle est reprise par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME qui a été présente pour définir les PME² à éliminer toutes différenciations entre investissement public et investissement privé. Ainsi de présenter en effet, les différentes mesures d'aides et de soutien à la promotion de la PME³.

Cette dernière est basée sur un ensemble de critères qui se présentent comme suit : les effectifs, le chiffre d'affaire, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise.

La Petite et Moyenne Entreprise PME, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production de biens et services⁴:

¹ABDELMALEK, F.Z. La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie[en ligne]. Mémoire de magistère. Sciences Economiques, Finance Internationale, Tlemcen: Université Abou-Bakr BELKAID —Tlemcen, FSEGC, 2012, p.14-15.Format PDF. Disponible sur: http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/1269/1/La-place-de-la-finance-islamique.pdf (Consulté le 10/04/2016).

² Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°1, du 25 févier 2012.Disponible sur : n°1 d'information statistique de la PME 2012.

³ BOURI, N. Compétitivité et mise á niveau des pme : logique et résultats**[en ligne].** Mémoire de magistère, Management, stratégie, Oran : Université d'ORAN, FSECG, 2012, p.84.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH3676.pdf (Consulté le 05/04/2016).

⁴ Voir article 4 de la loi 01-18 du 30 ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME

^{*}Seuils pour la détermination du chiffre d'affaires ou pour le total du bilan ceux afférents au dernier exercice clôturé de douze mois.

- employant de (1) à (250) personnes,
- dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2milliards de Dinars (DA)
- ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars*
- et qui respecte le critère de l'indépendance**.

Tableau 2: La typologie des PME

Entreprise	Effectifs	Chiffre d'affaires (D.A)	Total bilan (D.A)
Très petite	1 – 9	< 20 millions	< 10 millions
Petite	10 - 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyenne	50 - 250	200 millions – 2 milliards	(100 - 500) millions

Source : Réalisé par nous même à partir des Article 5, 6 et 7 de la Loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise/petite et moyenne industrie; décembre 2001.

1.1.2. Les caractéristiques des PME Algériennes

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants¹:

- La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé;
- L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes;
- L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public;
- La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements;
- Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien;

^{**}Entreprise indépendante : est celle dont le capital ou les droits de vote ne sont pas détenus à 25% et plus par une ou plusieurs autres entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME/PMI.

¹ GABOUSSA, A. KORICH, Y.SI LEKHEL, K. Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes n°04/Décembre 2013, p.29-49. Format PDF. Disponible sur : http://oaji.net/articles/2014/440-1391545978.pdf Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. (Consulté le 12/04/2016).

 Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.

De surcroît, la faiblesse de l'innovation, l'existence des obstacles financiers, l'absence d'un système d'information fiable ; l'absence d'un véritable marché du travail bien segmenté, l'absence de symbiose entreprise-université, absence de culture de prise de risque et bien d'autres critères ont, pendant des décennies, caractérisés les entreprises algériennes. Cet environnement, plutôt contraignant, a donné naissance à un comportement singulier. Cette singularité apparaît dans les traits suivants¹:

- la PME Algérienne est de type TPE: sur 659 309 entités économiques qui constituent le tissu des entreprises algériennes en 2012, prés de 97% de ces entreprises se situent sur la tranche d'effectifs 0-9 salariés, sachant que même en 2001près de 95% des PME représentaient des micros entreprises. Cela indique que pendant 10 années, le tissu économique algérien reste toujours dominé par les TPE;
- Diversité dans la répartition spatiale des PME : l'activité économique, en 2011, est inégalement répartie dans les différentes régions du pays avec 60% concentrée dans le nord, 30% dans les haut plateaux et 10% dans le sud. Cette disparité est expliquée par la faible intensité démographique et le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions les moins denses ;
- Répartition des PME privées par secteurs d'activité dominants : plus de 55% en 2001 des activités en Algérie sont concentrés dans les deux secteurs principaux : BTPH (34%) commerce (21%). En 2011, cette dominance reste visible pour les deux secteurs et qui est expliquée, en particulier pour le secteur BTPH, par le développement qu'a connu ce secteur*².
- Un degré d'intégration du tissu des PME limité : le tissu Algérien des PME se caractérise par une densité en deçà de la densité moyenne dans les pays développés, puisqu'elle ne compte que près de 20 entreprises par 1000 Habitants, contre 45 entreprises par 1000 habitants, dans les pays de l'OCDE³.

¹ MELBOUCI, L. Les pme algériennes : Un essai d'analyse par les ressources. Revue des Sciences Humaines-Université- Mohamed Khider Biskra, N° :08, p.5.Format PDF. Disponible sur : http://www.webreview.dz/IMG/pdf/Melbouci3.pdf Les pme algériennes : Un essai d'analyse par les ressources (Consulté le 20/04/2016).

² KADI, M. Relation entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? [en ligne].In : Evaluation des effets des programmes des investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, 11-12/03/2013, Ecole doctorale, Université Sétif 1, p.01-21.Format PDF. Disponible sur : http://eco.univ-setif.dz/seminars/Pub_Invstmnt/5-3.pdf (Consulté le 11/05/2016).

³Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS). Les pme et la création d'emplois décents et productifs [en ligne].2015, Disponible sur :

- la capital de l'entreprise, souvent constitué de fonds propres et de prêts informels au sein de la famille est considéré comme incessible, et indivisible, même en cas de disparition du propriétaire. Le recours à l'autofinancement externe et informel reste toutefois très élevé chez les PME, ce qui dénote une certaine faiblesse de la bancarisation de l'économie¹.
- Expérience professionnelle antérieur des chefs d'entreprises, selon l'étude menée par ABBAS MARZOUK Farida sur un échantillon de 414 entreprises, ils sont 61,1 % à avoir une expérience antérieure à la création de l'entreprise et 38,9 % ont déclaré que leur première expérience professionnelle est celle réalisée au niveau de leur propre entreprise².
- Le profil type de chef d'entreprise Algérien : Il serait plutôt un homme qu'une femme, son âge se situerait autour de 50 ans, d'un niveau d'instruction universitaire, accumulant une expérience notamment dans le secteur privé, grâce en partie à des économies personnelles et / ou des aides familiales et amicales. La majorité des dirigeants d'entreprises privilégie l'endettement familial avant toute autre forme de financement³.

De ce fait, les PME algériennes sont aussi caractérisées par le fait qu'elles soient ⁴:

- peu favorables à la mondialisation ;
- peu ouvertes à l'extérieur (marché international), leur marché est souvent national voir régional ou local;
- Les différentes techniques de croissance (cession, fusion, acquisition, etc.) sont non maîtrisées et peu utilisées;
- Sont de type familiales.

HTTP://WWW.AICESIS.ORG/FILES/PUBLICATIONS/985/150326 NOTE PME FR 2[1].DOCX (Consulte le 11/05/2016).

¹ BOURI, S. MAHIDA, H. SELHAMI, S. A la découverte de la PME en Algérie[en ligne].In: Réalité et perspectives pour le système de comptabilité financière pour les PME en Algérie, université EL OUADI, 05-06/05/2013, p.01-11.Format PDF. Disponible sur: http://www.univ-eloued.dz/en/stock/com-ges-eco/pdf/A%20la%20dcouverte%20de%20la%20PME%20en%20Algrie.pdf (Consulté le 07/05/2016).

² MARZOUK, F. Quel mode de financement pour les PME algériennes ? [en ligne]. Octobre 2014, p.01-15. <u>Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html</u> (Consulté le 13/05/2016). 3 *Ibid*.

⁴ AMARI, S. BENYAHIA-TAIBI, G. Op.cit.

2.1.2. Le rôle de la PME dans l'économie Algérienne

La PME contribue de plusieurs façons à l'économie, à savoir :

2.1.2. 1. La création de l'emploi

Pour l'Algérie, la recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voir une obligation afin d'assurer l'équilibre socioéconomique en absorbant notamment, le chômage des jeunes qui représente un taux de 21,5% (FMI, 2012)¹.

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans². La tendance de la part des PME dans l'emploi total est en croissance. Cette part est passée d'un peu plus de 639 000 postes d'emplois en 2001 à plus de 1 620 000 emplois, ce qui représente 17,42% de l'emploi total en 2010³, et 18 % en 2012, sachant que le nombre moyen de salariés par entreprise varie entre 2 et 3.⁴

2.1.2.2. La création de la valeur ajoutée

La privatisation à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix des grandes entreprises Etatiques précédemment restructurées en de nombreuses petites sociétés, a permis l'émergence du secteur des PME comme un véritable moteur de croissance économique⁵.

Pour assurer leurs activités, les PME ne sont pas seulement en relation avec les ménages à qui elles achètent leurs services et vendent leurs productions, elles font aussi des échanges avec d'autres entreprises. La valeur ajoutée par une PME se mesure par la différence des biens qu'elle vend et la valeur ajoutée de ceux qu'elle a du acheter pour produire des ventes⁶.

¹ KADI, Mohamed. Op.cit.

² MIMOUNI, Y. Le développement des pme et la bonne gouvernance : cas filiale trans-canal/ouest spa Unité 2 Relizane [en ligne]. Thèse de Magister, gouvernance d'entreprises, Tlemcen : Université Abou-Bakr BELKAÏD — Tlemcen, FSEGC, 2012, p.87.Format PDF. Disponible sur : http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/2562/1/THESE.pdf (Consulté le: 25/04/2016).

³ KADI, M. Op.cit.

⁴ NEMIRI YAICI, F. Les pme et l'emploi en Algérie : Une diversité de dispositifs d'appui pour quels résultats **[en ligne].** Les Cahiers du CREAD n°110, p.53-73. Disponible sur : http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/219/1/3.LES-PME-ET-L'EMPLOI-EN-ALGERIE.pdf (Consulté le 06/04/2016).

⁵ BOURI, N. Op.cit. p.103.

⁶ BERRAHO, H. HADJAR, A.YOUCEFI, R. L'évaluation De La Mise à Niveau Des Pme En Algérie [en ligne].In: Evaluation des effets des programmes des investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, 11-12/03/2013, Ecole doctorale, Université Sétif 1, p.01-17.Format PDF. Disponible sur: http://eco.univ-setif.dz/seminars/Pub_Invstmnt/5-1.pdf (Consulté le 11/06/2016).

En 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentent 53.5 % du total national, alors que celle dégagé par le secteur privé avec 1178 milliards de dinars soit 46.5 % du total national.¹

A partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 53.6 % et 1 019.8 milliards de dinars soit 46.4 % pour le secteur public. Par ailleurs, Il est à noter que plus de 65 % de la valeur ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME/PMI. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement².

Selon les données de l'Office National des Statistiques, le secteur privé a contribué au cours de l'année 2004 à concurrence de 78.2% au PIB (hors hydrocarbures), cela présente 2 146.7 M de DA en valeur, (O.N.S, [2006]). En effet, ce parc a connu une progression appréciable de 66.67% durant [1999 – 2004], expliquée par l'évolution du nombre important d'opérateurs privés, notamment via l'adoption de la loi d'orientation sur la promotion de la PME en 2001, ainsi de [2004-2008] les entreprises privées contribuent à la croissance du PIB par une moyenne de 80.8% et 83.8% respectivement en 2007 et 2008³.

2.1.2.3. La distribution des revenus

La valeur ajoutée créée par chaque PME/PMI recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours du processus de production et au fonctionnement des administrations. La valeur ajoutée servira à :

- Rémunérer les services, force de travail, capital, moyens financiers (il s'agira alors des salariés, de dividendes ou d'intérêts).
- Contribuer au fonctionnement des administrations en particulier en versant des impôts.

Il est clair donc que l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée

58

¹ BELOUARD, A. SEDER, S. Structure du capital et de la performance des PME algériennes [en ligne]. p.01-12. <u>Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html</u> (Consulté le 13/05/2016).

²GHARBI, S. Les pme/pmi en Algérie : Etat des lieux [en ligne]. CAHIERS DU LAB.RII

 $⁻ DOCUMENTS DE TRAVAIL, n°238, p.01-14. Disponible sur: \underline{http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2011/03/doc-238.pdf} (Consulté le 18/04/2016).$

³ BOURI, N. Op.cit. p.103.

et en redistribuant ce surplus sous des formes diverses aux autres agents, remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays¹.

Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles...²

2.1.2.4. Contribution au commerce international

L'ensemble des opérations d'importation et d'exportation des biens et services constitue le commerce extérieur. Les PME participent également au commerce international dans le développement de leurs activités. Concernant le commerce international algérien, les statistiques révèlent constamment la dominance des hydrocarbures dans les échanges internationaux. Toutefois les PME recourent au marché extérieur par manque de sources d'approvisionnement³.

Selon les statistiques du ministère des pme les importations du secteur privé ont atteint 4.984 millions en 1998, l'équivalant de 53% de l'ensemble des importations constituant 9,403 millions de dollars. S'agissant des exportations, leurs part de l'économie reste très limiter, sachant qu'elle a atteint les 115 millions de dollars, l'équivalent de 29,5% du total des exportations (qui est de 390 millions de dollars) hors hydrocarbures, selon le ministère de la pme, l'Algérie occupe la 20éme place en Afrique⁴.

2.1.3. Genèse et développement des PME en Algérie

La chute des prix du pétrole et la montée de la contestation sociale causant ainsi La récession économique des années 80, ont poussé les pouvoirs publics algériens à se lancer dans un long processus de réformes économiques, visant à libéraliser l'économie du pays, en se tournant

¹ABDELMALEK, F. La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie [en ligne]. Thèse de Magister, Finance Internationale, Tlemcen: Université Abou-Bakr BELKAÏD – Tlemcen, FSEGC, 2012, p.42.Format PDF. Disponible sur: http://dspace.univ-

<u>tlemcen.dz/bitstream/112/1269/1/La-place-de-la-finance-islamique.pdf</u> (Consulté le: 25/05/2016). 2 GHARBI, S. Op.cit.

³DJEMAOUNI, ĥ. MEKAOUSSI, S. PME et innovation : cas de l'Algérie [en ligne].In : Croissance, emploi et répartition dans un contexte de mondialisation, 07-09/06/2012, Ecole doctorale, Hammamet (Tunisie), p.01-22.Format PDF. Disponible sur :

<u>http://www.asectu.org/userfiles/DJEMAOUNI%20HIND+MEKAOUSSI%20SALIHA.pdf</u> (Consulté le 11/06/2016).

⁴BENKHALDI, N. HALIMi, W. Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes **[en ligne].In**: Exigences de réhabilitation des PME dans les Etats arabes, 17-18/04/2006, Université Abou bakr Belkaid Tlemcen, p.01-13.Format PDF. Disponible sur: http://elbassair.net (Consulté le 25/04/2016).

davantage au secteur privé, jusque-là marginalisé au profit des grandes entreprises publiques. Des réformes amorcées en 1989 et qui ont donné à la PME et à l'initiative privée une place importante dans le développement et la modernisation économique. Une volonté qui s'est traduite par une augmentation importante du nombre des PME privées ¹. Globalement deux phases bien distinctes ont caractérisé l'évolution de la PME depuis l'indépendance :

2.1.3.1. Phase de planification centralisée: de l'indépendance au 1988

L'Algérie choisit le système socialiste comme modèle économique après l'indépendance en 1962, caractérisé par un mécanisme de gestion et de coordination de type planifié, et la propriété publique sur l'outil de production et de distribution. La stratégie de développement adoptée durant cette période se fonde sur la politique des industries industrialisantes qui vise à faire ériger des industries intégrées en vue d'un approvisionnement en produits de base et semi-finis à travers des échanges industriels nationaux, et financés par la nationalisation de la principale richesse minière nationale, les hydrocarbures et l'endettement extérieur. Cependant les résultats escomptés ne sont pas atteints, et déjà au début des années 1980 une nouvelle politique est amorcée, celle de la restructuration visant essentiellement la réorientation des investissements, la réorganisation de l'économie nationale et enfin la réduction de la dette extérieure. S'agissant de l'évolution du rôle économique et social de la PME notamment privée dans les stratégies de développement de l'Algérie jusqu'à cette période, on peut dire que celle-ci a toujours occupée une place qui est loin d'être négligeable².

Les entreprises ont été confiées juste après l'indépendance, à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales à partir de 1967. En 1963 le premier code d'investissement* a été promulgué, et malgré les avantages et les garanties proposaient aux investisseurs, ce code n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME/PMI. Suite à cet échec, un autre code des Investissements** a été promulgué en date du 15/09/1966, ce code a essayé de donner un rôle

¹GABOUSSA, A. KORICH, Y.SI LEKHEL, K. Op.cit.

²DECHERA, M. Stratégie de développement des PME et le développement local : Essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie [en ligne]. Thèse de Magister, Economie régionale et urbaine appliquée, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2014, p.100.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH4384.pdf (Consulté le: 20/05/2016).

^{*}ce code s'adresse particulièrement aux investisseurs étrangers, jugés indispensables au développement de l'Algérie en leurs garantissant une juste indemnisation après toute nationalisation et la liberté de transférer 50% de leurs bénéfices nets, mais n'apportait aucune garantie ni avantage au capital privé d'origine national.

^{**}ce code visait à définir un statut pour l'investisseur privé national et ainsi fixer la place, les procédures et les garanties offertes au capital privé, les entreprises agrées pouvaient donc bénéficier d'avantages fiscaux, et les gros investissements de dispositions contingentaires destinées à protéger l'entreprise contre la concurrence étrangère.

plus important au secteur privé dans le développement économique algérien tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur publique sur les secteurs stratégiques de l'économie. Ce code a obligé les entrepreneurs privés d'obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981. Cependant la PME a marqué réellement son démarrage à partir du premier plan quadriennal (1970-1973) qui avait prévu un programme spécial de développement des industries locales, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal 1974-1978. Durant toute cette période, le développement de la PME a été initié exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi qu'un total de 594 PME/PMI a été réalisé durant cette période¹.

Durant la période 1982-1988, de grandes réformes ont été amorcée sous toujours le système de l'économie administrée. Les deux plans quinquennaux (1980/1984) et (1985/1989) sont l'exemple de ces réformes entamées en faveur du secteur privé. Il y a eu parallèlement une promulgation d'un nouveau cadre législatif et réglementaire relatif à l'investissement privé (loi du 21/08/1982) qui a dicté un ensemble de mesures favorables aux PME telles que²:

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières;
- L'accès, même limité, aux autorisations globales d'importations (A.G.I) ainsi qu'au système des importations sans paiement.

Cette période est caractérisée également par certains obstacles aux PME tels que³ :

- Le financement par les banques ne dépasse pas 30 % du montant total de l'investissement;
- Les montants investis sont limités à 30 millions de DA pour la société à responsabilité limitée (SARL) ou par actions et 10 millions de DA pour l'entreprise individuelle ou au nom collectif;
- L'interdiction de posséder plusieurs affaires.

2.1.3.2. Phase des réformes : À partir de 1988 à aujourd'hui

La date de 1988 pour l'économie algérienne, est la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a conduit à établir des relations avec des institutions internationales

¹ DJOUADI, N. Les Apports de l'Intelligence Économique à la PME en Algérie : Cas de : Société Wouroud [en ligne]. Revues EcoNature, n°01,2015, p.01-17. <u>Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html</u> (Consulté le 13/05/2016).

² MARZOUK, Farida Op.cit.

³ HARNANE, N. YAHIOUI, N. Op.cit.

telles que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de ses dettes et pour pouvoir appliquer un régime de politiques monétaires, financières et commerciales, qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, une procédure qui a contribué au lancement et au développement des PME/PMI¹.

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988 qui s'est articulée autour de deux axes : il s'agira² :

- de raffermir le rôle du secteur privé dans l'économie ;
- et de conférer aux entreprises publique autonomie censée es libérer de la tutelle bureaucratique de l'Etat.

L'autorisation aux investissements étrangers a été mise en place à partir de 1990 par la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit, puis avec le décret n° 91-37 de la 19/02/1991 portante libéralisation du commerce extérieur, le nombre d'entreprises privées a atteint 22 382 entreprises en 1992. L'état a mis en place un nouveau cadre législatif et des réformes de redressement économique, tel le nouveau code de la promotion de l'investissement promulgué le 05/10/1993, ce code a eu pour but³:

- La promotion de l'investissement
- L'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers
- Réduction des délais d'études des dossiers
- Remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir.

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé, pour donner une nouvelle importance à la promotion de l'investissement, les pouvoirs publics ont promulgué en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (n° 01-03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi n° 01-18 du 12/12/2001). Cette procédure vise comme objectifs premiers la reconstitution de la chaîne de l'investissement et l'amélioration de l'environnement administratif et juridique, par⁴:

- Des mesures de facilitations administratives dans la phase de création de l'entreprise;

¹ DJOUADI, N. Op.cit.

²SEKKAL, H. Forces et faiblesses de PME privée Algérienne dans le contexte des réformes économiques **[en ligne].** Thèse de Magister, Gestion, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2012, p.69-70.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH3855.pdf (Consulté le: 20/05/2016). 3 GHARBI, S. Op.cit.

⁴ BOUIRA, N. Développement et perspectives des PME Algériennes **[en ligne].** Thèse de Magister, Management et stratégie, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2014, p.43.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH4209.pdf (Consulté le: 20/06/2016).

- La suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés;
- La création du Conseil National de l'investissement(CNI);
- La création d'un fonds d'appui à l'investissement pour la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages consentis.

La loi d'orientation et de promotion de la PME du 12 décembre 2001 a fait de la Petite et Moyenne Entreprise une composante clé de la politique du développement économique du pays. Elle autorise de nombreuses aides à la création des entreprises. Depuis, ces dernières sont bénéficiaires de toute une panoplie de dispositifs d'appuis, engagés par les autorités publiques ; et leur place ne cesse de croître dans l'économie nationale, en termes de production, de la valeur ajoutée et de création d'emplois.

2.2. Le financement des PME en Algérie

L'économie mondiale connaît des progrès et des évolutions sans cesse. Dés lors, des nouvelles techniques économiques ont été adoptées par plusieurs pays du globe. C'est ainsi, l'évènement du phénomène de la mondialisation appelée « L'économie de marché ». Afin de répondre aux exigences de cette nouvelle politique économique, l'Algérie à l'instar des autres pays, s'est vue interpeller pour s'insérer dans cette nouvelle dynamique en portant de nouvelles réformes dans son appareil économique, et en particulier, les réformes concernant sa stratégie financière par l'introduction d'autres méthodes de gestion et de nouvelles structures qui se prêtent au nouvel ordre économique comme la privatisation et notamment le recours au marché financier et monétaire national et international. Tout au long de son cycle de vie, l'entreprise doit trouver des solutions de financement pour ses différents besoins, que ce soit au niveau de ses investissements de lancement, de croissance, de renouvellement ou au niveau de son cycle d'exploitation². Les sources de financement de création d'entreprise les plus courantes sont l'autofinancement, le crédit bancaire, les dispositifs d'aides mis par l'Etat³.

¹ BOUKROUS Djamila, LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN ALGERIE,(en ligne). Mémoire de magister, économie internationale ,université d'Oran, FSEGC, 2007, p70 format PDF, disponible http://theses.univ-oran1.dz/(consulté le 21/07/2016).

² ABDELMALEK Fatima Zahra, La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie(en Algérie). Mémoire de magistère, finance internationale, université Abou bakr-Belkaid-Tlemcen, FSEGC, 2012, p41 format PDF, disponible http://dspace.univ-tlemcen.dz/ (consulté le 28/07/2016) 3 MARZOUK, F. op.cit., p9

2.2.1. L'auto financement

L'autofinancement est constitué par les sommes générées par l'entreprise et qui restent à sa disposition en permanence ou pour une longue période. Il s'agit des bénéfices, réserves, amortissements, et toutes autres charges non décaissées¹. L'autofinancement continue d'être la préférence de source de financement pour les porteurs de projets lorsqu'ils ont la possibilité de recourir. Les entrepreneurs privilégient une forte autonomie financière obtenue à partir des économies personnelles, pour financer la création de leurs entreprises.².

L'autofinancement joue un rôle fondamental dans la croissance de l'entreprise, il permet d'assurer la croissance sans recours à un intermédiaire extérieur et sans entraîner des charges financières. L'autofinancement est la source de financement la plus directement accessible puisqu'il est généré par l'activité de l'entreprise. Par l'autofinancement, il y a une réalisation au sein de l'entreprise de l'épargne et d'investissement, l'entreprise évite ainsi de recourir au financement externe. « L'autofinancement est égal à la différence entre la

Capacité d'autofinancement et les dividendes prélevés sur le résultat de l'exercice. »³

C'est-à dire:

Autofinancement = CAF - dividendes

Lorsqu'on interroge les responsables des PME enquêtées sur les principaux moyens de financement de leur création, 34,4 % citent l'autofinancement en premier lieu et 11,3 % ont combiné leurs économies personnelles avec un crédit bancaire.⁴

On peut représenter les avantages et les inconvénients de l'autofinancement à l'aide du tableau suivant :

¹ ABDELMALEK, F, op.cit., p 42.

² MARZOUK, F, *ibid*, p9.

³ BOUKROUS D, op.cit, p 81.

⁴ MARZOUK, F. op.cit., p10.

Tableau 3: Avantages et inconvénients de l'autofinancement

	Avantages	Inconvénients
L'autofinancement	- Sa disponibilité; - Sa liberté d'utilisation; - L'entreprise peut arriver à une réalisation rapide de l'investissement; - Offre une indépendance vis-àvis des institutions financières et d'autres préteurs (banques clients); - Obtenir un coût de réalisation très bas ou nul; - Si l'entreprise à un autofinancement suffisant, l'argent dont elle dispose peut lui servir à réduire son endettement; - Un niveau suffisant d'autofinancement assure à l'entreprise une plus grande liberté d'investissement qu'il s'agisse de l'actif ou de l'exploitation; - Assurer une sécurité en cas de crise économique où l'accès aux différents crédits devient rare et cher.	- Son montant est lié en partie aux résultats et fortement diminué lorsque l'entreprise réalise des pertes ; - La mise en réserve des résultats réduit le montant des dividendes distribués aux actionnaires ; - Pour les entreprises en démarrage, l'autofinancement est souvent très faible ; - Utiliser seulement l'autofinancement limite le programme d'investissement en fonction du programme de financement.

Source : tableau établit par nous même à partir d titre de communication de FARIDA MERZOUK

2.2.2. Le financement bancaire

Dans un monde globalisé, où la concurrence est devenue très rude entre les entreprises, où les crédits clients sont nécessaires pour s'accaparer de nouvelles parts de marché, et où le développement des marchés financiers est extraordinaire, en plus de l'autofinancement, l'entreprise doit trouver des sources de financement pour son cycle d'exploitation et chercher à optimiser les coûts liés à ces financements.¹

Le financement externe est une solution de deuxième ordre auquel l'entrepreneur recourt lorsque ses capitaux personnels ne suffisent pas à financer la réalisation de son projet d'investissement.

¹DALI YOUCEF, S. Le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie / Son application à la BNP Paribas El Djazaïr et la BADR banque(en ligne), Mémoire de magistère, finance, université d'Oran, FSEGC, 2011, p29.Format PDF. Disponible http://theses.univ-oran1.dz/ (consulté 02/08/2016).

La question de l'accès au crédit des PME est régulièrement reprise comme une difficulté spécifique qui entrave le créateur d'entreprise.

Les résultats de l'enquête sur le financement des entreprises indiquent que 22 % seulement des entreprises ont été créées par un crédit bancaire, ce qui renseigne sur la faible contribution des banques dans la création des entreprises ¹.

2.2.2.1. Le financement bancaire des crédits d'exploitation

Les crédits d'exploitation (ou crédit à court terme) financent l'actif circulant du bilan

et dont la durée est généralement d'une année ou deux. Le remboursement de ces derniers est assuré par les recettes d'exploitation.

On distingue deux grandes catégories de crédit d'exploitation : ²

- Les crédits par caisse : qui se traduisent par une immobilisation immédiate de capitaux.
- Les crédits par signature : qui n'engagent que la signature du banquier (la banque ne décaisse qu'en cas de défaillance du client).

2.2.2.2. Le financement bancaire des crédits d'investissement

Les crédits d'investissement (ou crédits à moyen et long termes) financent l'actif immobilisé du bilan. Le remboursement de ces crédits est assuré essentiellement par les résultats dégagés par l'entreprise. On distingue deux types de crédit d'investissement :

A. Le crédit à moyen terme ³

Le crédit à moyen terme d'investissement s'inscrit dans la fourchette deux ans/sept ans. Il est essentiellement accordé pour l'acquisition de biens d'équipement amortissables entre quatre et dix ans.

Ce type de crédit permet, de financer non seulement le matériel et l'outillage, mais aussi certaines constructions de faibles couts dont ont besoin les sociétés industrielles. L'octroi d'un crédit à moyen terme entraine le paiement des intérêts sur le crédit qui ne sont décomptés qu'au fur et à mesure de son utilisation. Ces crédits sont distribués par les banques de dépôts

¹ MARZOUK, F. op.cit. p10.

² DALI YOUCEF, S. op.cit, p32.

³ Ibid .p. 35.

qui octroient les crédits sur la base des ressources constituées en grande partie de dépôts à vue.

B. Le crédit à long terme

Le crédit à long terme varie entre huit ans/vingt ans. Il finance les immobilisations lourdes, notamment les constructions. Ils se distribuent généralement sous forme de prêts mis à la disposition des emprunteurs par des banques d'affaires, banques de crédit à moyen et long termes. Le long terme est financé essentiellement sur des ressources d'emprunts, provenant notamment d'émission obligataire.

2.2.3. Les structures d'aides et de soutien a la création des PME en Algérie

Les structures publiques, faut il le souligner, sont des agences chargées de l'exécution des politiques publiques d'aide et de soutient à la création d'entreprises. Ces agences sont sensées apporter un appui important en terme d'accompagnement des promoteurs et de formalisation de leurs activités. Il s'agit outre l'ANDI, l'ANSEJ, la CNAC, et l'ANGEM.¹

2.2.3.1. L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI)

A. historique

Crée dans le cadre des réformes de 1ère génération engagées en Algérie durant les années 1990, l'Agence en charge de l'investissement a connu des évolutions visant des adaptations aux mutations de la situation économique et sociale du pays. Initialement APSI, Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement de 1993 à 2001, puis ANDI, Agence Nationale de Développement de l'Investissement, cette institution gouvernementale s'est vue confier la mission de facilitation, de promotion et d'accompagnement de l'investissement.

Le passage de l'APSI vers l'ANDI s'est traduit par des modifications des cadres institutionnels et réglementaires:

- Création du Conseil National de l'Investissement, organe présidé par le Premier Ministre,
 chargé des stratégies et des priorités pour le développement;
- Création de structures régionales de l'Agence qui contribuent en concertation avec les acteurs locaux au développement régional. Cette contribution consiste notamment en la

¹ LILOUCHE, S, Financement bancaire d'un projet de création d'entreprise [en ligne] Mémoire de licence, finance et comptabilité, Bejaia, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, FSEGC ,2009, p22,Format PDF, disponible sur : http://www.memoireonline.com/12/13/8320/m_Financement-bancaire-d-un-projet-de-creation-d-entreprise8.html (consulté le 29/06/2016).

mise en place des moyens humains et matériels pour faciliter et simplifier l'acte d'investir;

- Instauration d'une commission interministérielle de recours chargé de recevoir et de statuer sur les doléances des investisseurs;
- Clarification des rôles des différents intervenants dans le processus d'investissement;
- Révision du dispositif d'incitation à l'investissement;
- Suppression du niveau d'autofinancement exigé à l'éligibilité aux avantages;
- Simplification des formalités d'obtention des avantages;
- Allègement des dossiers de demande d'avantages.

L'ANDI est chargée de la promotion, le développement et la continuation des investissements en Algérie, accueillir, conseiller et accompagner les investisseurs nationaux et étrangers. Ses guichets uniques décentralisés sont des antennes de proximité et des interlocuteurs privilégiés auprès des porteurs de projets.¹

B. Rôles et performances

Le rôle principal de cette agence est: ²

- La promotion, le développement et le suivi des investissements nationaux et étrangers;
- L'accueil et l'orientation des jeunes investisseurs;
- La facilitation de toute procédure administrative pour la création des entreprises;
- La garantie de bénéficier des avantages (exonération des droits et taxes);
- La sensibilisation des investisseurs étrangers potentiels.

Cet organisme d'appui a créé 143330 postes d'emploi en 2015, et ce à travers les réalisations des projets inscrits (7950 projets en 2015) dans son cadre, pour un investissement total de

1 473 414 millions de Dinars. ³

¹ TIDJANI, C. Financement des pme : difficultés et perspectives[en ligne], Recherches économiques et managériale, Juillet 2015, p 44, disponible sur : https://www.researchgate.net/ (consulté le 26/07/2016)

² Gharbi, S. les PME/PMI en Algérie : état des lieux[en ligne], Université Du Littoral Cote D'opale, 2011, p11, format PDF. Disponible sur : http://riifr.univ-littoral.fr/PDF (consulté le 12-07-2016).

³ANDI, Modalités de financement.http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement/bilan-des-declarations-d-investissement-annee-2015

2.2.3.2. L'agence nationale de soutient à l'emploi de jeunes (ANSEJ)

Créée en 1990, l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes cible les jeunes chômeurs entre 19 et 35 ans, qui souhaitent créer leur propre micro-entreprise.

A. Généralités :

Un dispositif d'autant plus pertinent en sachant que 70% des chômeurs sont âgés de moins de 30 ans (ONS, 2014a). La limite d'âge du candidat peut être portée à 40 ans, si le projet proposé génère au moins trois emplois permanents.

A travers des agences réparties sur tout le territoire algérien, l'ANSEJ offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'Agence exonérée de paiement des intérêts.

B. Conditions d'éligibilité des jeunes promoteurs « ANSEJ »

Peut bénéficier de l'aide de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes ANSEJ toute personne remplissant les conditions suivantes:¹

- Etre âgé(e) de 19 à 35 ans. Lorsque l'investissement génère au moins trois (03) emplois permanents (y compris les jeunes promoteurs associés dans l'entreprise),
 l'âge limite du gérant de l'entreprise créée pourra être porté à quarante (40) ans.
- Etre titulaire (s) d'un diplôme, d'une qualification professionnelle et/ou posséder un savoir-faire reconnu.
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction du formulaire d'inscription pour bénéficier de l'aide.
- Etre inscrit auprès des services de l'agence nationale de l'emploi comme chômeur demandeur d'emploi.
- Mobiliser un apport personnel sous forme de fonds propres.
- Ne pas être inscrit au niveau d'un centre de formation institut ou université au moment de l'introduction de la demande d'aide, sauf s'il s'agit d'un perfectionnement dans son activité.

^{1.} Crédit ANSEJ, condition d'éligibilité des jeunes promoteurs ANSEJ. Disponible sur : http://www.bdl.dz/ansej.html

- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activités.

C. Les modes de financement proposés par l'ANSEJ

L'ANSEJ propose deux formules de financement pour un coût global de l'investissement qui ne peut dépasser 10 millions de DA : un financement triangulaire et un financement mixte.

Tableau 4: Les formules de financement proposé par l'ANSEJ

/	Financement	Financement mixte
	triangulaire	
Apport personnel	1% à 2%	71% à 72%
Prêt sans intérêt	29% à 28%	29% à 28%
ANSEJ		
Crédit bancaire	70%	Néant

 $\textbf{Source}: \'{e}tablit \ par \ nous \ m\^{e}me \ \grave{a} \ partir \ de: \ http://www.ansej.org.dz/?q=fr/content/le-dispositif-de-soutien-lemploi-des-jeunes.$

De 0 à 5 Millions de dinars, l'apport personnel est de 1% du montant du projet, plus de 5 Millions de dinars, l'apport personnel est de 2% du montant du projet¹

2.2.3.3. Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

La promotion de l'économie algérienne a franchi aujourd'hui une nouvelle étape après avoir privilégié une frange de la jeunesse algérienne

A. historique et rôles

Un nouveau dispositif a été mis en place, en 2004, permettant aux chômeurs dont l'âge varie entre 35 et 50 ans de postuler à la création de leur propre entreprise. Prise en charge par la CNAC, cette nouvelle option a enregistré le dépôt de 31 930 dossiers au niveau national, dont seulement 16 650 ont été acceptés par les commissions locales d'évaluation des dossiers. Ce chiffre a été, une seconde fois, reçu à la baisse puisque la banque n'a enregistré le dépôt que de 5 950 pour que 1 402 seulement bénéficient de prêts bancaires au moment où pas moins de 3 487 dossiers sont toujours en cours d'étude. Cette situation trouve son origine, selon les directeurs régionaux de la CNAC, dans les lenteurs enregistrées au niveau des institutions bancaires.²

¹ www.ansej.org.dz

² BOUKROUS, D, op.cit, p55

La caisse assure également les taches suivantes:¹

- Propose un crédit sans intérêt entre deux (2) et cinq (5) millions de Dinars;
- Accompagnement personnel aux porteurs de projets;
- Franchise de la TVA pour l'acquisition de biens d'équipement et de services entrant directement dans la réalisation de l'investissement;
- Exemption du droit de mutation à titre onéreux sur l'acquisition immobilière effectuée dans le cadre de la création de l'activité;
- Application du taux réduit de 5% en matière de droits de douane pour les biens d'équipements entrant directement dans la réalisation de l'investissement.

B. Mode de financement

Les investissements à réaliser dans ce cadre repose exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et la CNAC. Le seuil maximum du coût de l'investissement est fixé à 10 millions de dinars.²

Tableau 5: La formule de financement du Niveau 1 préposé par le CNAC qui représente un montant d'investissement égal ou inférieur à cinq (05) millions de dinars

Apport personnel	Crédit sans intérêt (CNAC)	Crédit bancaire
1%	29%	70%

Source : établit par nous même à partir des données du :PME, Modalités de financement. http://www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/ (Consulté le 15/08/2016

-

¹*Ibid.* p. 55.

² MERZOUK, F. op.cit, p64.

Tableau 6: La formule de financement du Niveau 2 préposé par le CNAC qui représente un montant d'investissement supérieur à cinq (05) millions de dinars et inférieur ou égal à dix (10) millions de dinars

Apport personnel	Crédit sans intérêt (CNAC)	Crédit bancaire
2%	28%	70%

Source : établit par nous même à partir des données du :PME, Modalités de financement. http://www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/ (Consulté le 15/08/2016).

2.2.3.4. Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM)

Un autre dispositif a était mis en place par l'Etat afin de venir en aide aux jeunes chômeurs.

A. Historique

Outil de lutte contre la précarité, le micro-crédit a permis à des démunis d'accéder à des conditions de vie améliorées en créant leur propre activité génératrice de revenus. Lancé pour la première fois en Algérie en 1999, le micro-crédit a permis la création de plus de 150.000 activités dans différents secteurs. II n'a pas connu, dans sa formule initiale, le succès souhaité par les pouvoirs publics en raison d'un manque d'accompagnement dans les phases de maturation et de suivi dans la réalisation des projets. Ce constat a été relevé lors du séminaire international organisé en décembre 2002 sur «l'expérience du micro crédit en Algérie». Les recommandations faites lors de ce regroupement d'experts de la micro-finance ont conduit à la création d'une institution spécialisée dénommée «Agence Nationale de Gestion du Micro-crédit», créée par le décret exécutif No 04-14 du 22 janvier 2004.¹

L'agence octroie des crédits sans intérêts destinés à l'achat de matières premières, pour des projets dont le coût ne dépasse pas les 300 000 dinars. Les aides accordées sont le soutien, le conseil, et l'accompagnement dans la mise en œuvre de l'activité.²

72

¹ http://www.angem.dz/article/presentation/. 2MARZOUK, F. *op.cit.* p.11.

B. Modalités de financement

Les investissements à réaliser dans ce cadre repose exclusivement sur un mode de financement de type triangulaire, qui met en relation le promoteur, la banque et l'ANGEM. L'apport de l'ANGEM pour les investissements supérieur à 100 000 DA et égal ou inférieur à 400 000 DA.

Au titre de la création d'activités par l'acquisition de petits matériels et de matière première de démarrage :

Tableau 7: La formule de financement proposé par l'ANGEM qui représente un montant d'investissement supérieur à 100 000 DA et égal ou inférieur à 400 000DA.

Apport personnel	Prêt non rémunéré(PNR) de l'ANGEM	Crédit bancaire
5%	25%	70%

Source : établit par nous même à partir des données du :PME, Modalités de financement. http://www.pme-dz.com/ansej-cnac-angem/ (Consulté le 15/08/2016).

L'apport personnel est ramené à 3 %, le prêt non rémunéré à 27% et le crédit bancaire à 70% lorsque :

- le bénéficiaire est détenteur d'un diplôme ou d'un titre équivalent reconnu ;
- l'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du sud ou des hauts plateaux.

Au titre de l'achat de matière première, l'emprunteur ne peut bénéficier d'un crédit bancaire .Dans ce cas, le financement est assuré par l'ANGEM est réparti comme suit :

Apport personnel 10%.

Prêt non rémunéré (PNR) de l'ANGEM à 90 %. 1

La PME existe en Algérie comme dans d'autres pays comme une composante essentielle de l'économie. Elle a justifié sa relance et sa puissance, comme un outil de renouvellement permanant du tissu économique et du développement industriel local, ainsi comme un noyau centre des réseaux productifs constitués autour de grandes entreprises². La PME algérienne est née dans sa majorité après l'indépendance ; elle n'a évolué que très lentement sans disposer

-

¹*Ibid.* p.63.

²BOURI, N. *Op.cit.* p. 99.

d'une infrastructure et d'une superstructure adaptées ni d'une expérience historique acquise¹. En gros deux périodes ont caractérisés l'investissement en Algérie depuis l'indépendance:

- La première qui a duré jusqu'à la fin des années quatre vingt s'est distinguée par la limitation de l'investissement privé.
- La deuxième entamée graduellement au début des années quatre vingt dix, qui coïncidait avec le passage à l'économie de marché et la série de réforme qu'a connu le pays, ayant pour effet la mise en place de nouveaux codes et de dispositifs de soutien à l'investissement.

Ce secteur joue un rôle très important en Algérie, dans plusieurs domaines, en consolidant les relations entre les différentes activités industrielles, agricoles et services, augmentant le volume d'investissement, et de production d'un côté, et en absorbant le taux de chômage, et de pauvreté d'un autre côté.

74

¹ ABDENOUR, M. SEDER, M. Climat institutionnel de l'investissement des PME Maghrébines : Etude comparative : Algérie, Maroc et Tunisie [en ligne]. p.01-20. <u>Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html</u> (Consulté le 13/06/2016).

- 3.1. Période allant de 2001 à 2005
- 3.2. Période allant de 2006 à 2010
- 3.3. Période allant de 2011 à 2015

Apres avoir vu la place et les moyens de collecte des ressources pétrolières dans une économie et les déterminants des cours de cette dernière, son importance pour un pays mono exportateur tel que l'Algérie, qui a pu retrouver sa souveraineté dans ce secteur, dont l'économie reste tributaire, nous nous somme intéressés aux petites et moyennes entreprises (PME).

Les PME sont des composantes importantes de l'économie de nombreux pays et sont souvent le moteur de croissance. Elles sont perçues par les autorités comme un facteur déterminant dans la promotion des exportations hors hydrocarbures, nous nous somme donc attardé sur la PME algérienne, sa définition, ses caractéristiques, sa genèse et en fin son financement, entre autres les programmes et structures d'aide qui on été mis à leurs disposition. Nous avons consacré ce chapitre au développement de notre objet d'étude, qui est d'analyser la corrélation des deux variables, à savoir l'évolution des prix du pétrole et le nombre de PME crées sur une même période, allant de 2001 jusqu'à 2015. 2001 étant l'année de référence. Par ailleurs, il convient de préciser que nous avons retenus dans le cadre de cette étude, par souci de conformité de la corrélation, le prix national du pétrole, qui est le Sahara Blend, qui est établi en fonction des cours du Brent, brut de référence de la mer du Nord, coté sur le marché de Londres, tout en sachant que les prix nationaux sont différents des prix sur le marché mondial, car ils sont influencés entre autres par les mesures de contrôle locales et les diverses taxes sur les produits pétroliers. Concernant les PME, nous avons retenus le nombre crées chaque année, toutes catégories et statut juridique confondues, sans prendre en considération le nombre de mortalité.

Pour mener notre analyse, nous avons procéder à la collecte des données chiffrées, notamment des cours du pétrole et le nombre de PME crées au cour de la période à analyser (2001-2015) et cela en établissant une recherche basée sur la consultation des différents documents nécessaires (Ouvrages, articles de revues et bulletins d'information, colloques, thèses de doctorat et mémoires de magister, de master...), puis nous avons entamer l'exploitation de ces données.

Afin de mieux mener notre analyse nous avons réparti notre travail en trois sections chacune représentant l'analyse d'un intervalle de cinq années, en commençant par apprécier les cours du pétrole en USD/ baril, tout en expliquant leur évolution par rapport au contexte économique de la période, ensuite de l'évolution du nombre de PME crées durant la même

période, pour finir avec un graphique qui met en relation l'évolution des deux variables dans la même période, ce qui nous permettra d'en tirer des conclusions.

3.1. Période allant de 2001 à 2005

Il est donc évident que pour commencer notre analyse, nous essaierons d'apprécier l'évolution des prix du pétrole Algérien (*Sahara Blend*) en USD/ baril.

3.1.1. Evolution des cours du Sahara Blend de 2001 à 2005

Le tableau suivant représente l'évolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril de 2001 jusqu'à 2005.

Tableau 7: Cours du pétrole Algérien (*Sahara Blend*) en USD/baril*¹, période allant de 2001 jusqu'à 2005

Années	2001	2002	2003	2004	2005
Prix du	24,74	24,91	28,73	38,35	54,64
baril					

Source : Le pétrole en Algérie : Actualités et analyses du marché pétrolier Algérien. Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en dollars par baril [en ligne]. Disponible sur : http://prixdubaril.com/petrole-index/44-petrole-algerie.html (Consulté le 01/10/2016).

En 2000, les cours du pétrole ont grimpé pour atteindre la somme de 28.77 USD/baril. En 2001 et 2002 le prix du pétrole a connu une régression à 24.74 et24.91 USD/ baril. Le prix du pétrole est passé ensuite de 28.9 USD en moyenne en 2003 à 38.35 USD en 2004. Il est resté élevé, dépassant ainsi le niveau de référence de 40 USD/baril en 2004 et ensuite des 50 USD le baril en 2005. Au premier semestre 2005, le prix moyen a été de 49.6USD. Un bref retour en arrière peut être utile pour mieux comprendre ces évolutions, nous citrons, le contre choc pétrolier de 1997 qui est apparu suite à la crise financière des pays émergents d'Asie du Sud-est qui a mis un terme à la hausse des prix du pétrole jusqu'à atteindre, même, un plancher de 10 USD/baril en 1998, en tant que grand marché consommateur de pétrole et de produits pétroliers.

Le marché asiatique, joue un rôle primordial dans la détermination du niveau de la demande sur le marché mondial du pétrole. La crise financière des pays d'Asie a été suivie d'une récession puis d'une stagnation économique qui a poussé, sensiblement, à la

76

^{*}Voir en annexe les cours de change DZD/USD de 2001 jusqu'à 2015.

baisse la demande en pétrole de ces pays et par conséquent, la chute brutale des prix du pétrole¹.

Afin de limiter la période de la baisse des prix et l'incidence sur les économies des pays exportateurs de pétrole, les pays de l'OPEP ont pris un ensemble de décisions, ainsi² :

- En Mars 1999, l'OPEP a prévu une baisse de la production de 2,1 millions de barils par jour de manière à ce que le prix du pétrole soit durablement supérieur à 24 USD/baril;
- En Mars 2000, l'OPEP a fixé, officiellement, une bande de fluctuation du prix du baril entre 22 et 28 USD/baril à travers l'instauration d'un système de régulation automatique de la production des pays membres*.

La bande de fluctuation du baril de pétrole est révisée à la hausse lors des périodes de dépréciation du dollar. Pour maintenir leur pouvoir d'achat, les pays de l'OPEP révisent à la hausse la bande de fluctuation du baril de pétrole, cette dernière passe à 25 – 32 en 2003 puis à 27 – 35 en 2004 en raison de la baisse de la valeur du dollar.

A travers ce système, l'*OPEP* a réussi à maintenir une stabilité des prix entre l'année 2000 et 2004. Ainsi, l'évolution des prix du pétrole durant la période 2000-2008 s'explique puisque cette période était caractérisée par un développement de la production mondiale sous l'impulsion des Etats-Unis et des pays émergents, cette croissance économique a entrainé un accroissement rapide et non anticipé des besoins en pétrole³.

¹ HOUA, K. Op.cit., p.65.

²Ibid., p.39.

^{*} Ainsi, si le prix est au-dessous de 22 dollars le baril pendant 10 jours ouvrés consécutifs, l'*OPEP* peut décider de réduire sa production de 500 000 barils par jour, inversement, si le prix est au- dessus de 28 dollars le baril pendant 20 jours ouvrés consécutifs, l'*OPEP* peut décider d'augmenter sa production. 3*Ibid.*, p.44.

3.1.2. Evolution du nombre de PME crées de 2001 à 2005

Suite à l'adoption de la loi d'orientation sur la promotion de la PME en 2001¹, définissant la PME Algérienne, la population de PME a connue une évolution en termes de nombre.

Le tableau suivant représente l'évolution du nombre de PME crées durant la période 2001-2005, tout en signalant que l'année 2001 est l'année de référence et que nous avons eut des difficultés à avoir accès au nombre de PME crée durant cette année.

Tableau 8 : Nombre de PME crées dans la période allant de 2001 jusqu'à 2005

Années	2001	2002	2003	2004	2005
Nombre de	245 358	261 863	288 587	312 959	342 788
PME					
Nombre de		16 505	26 724	24 372	29 829
PME crées					

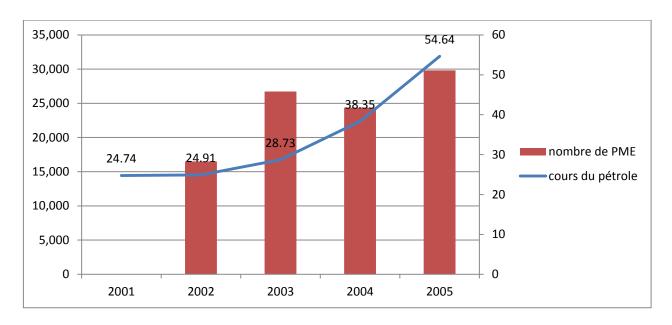
Source : reconstitués par nous même à partir des données des différents Bulletins d'information statistique du ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, et du ministère de l'industrie et des mines.

Il est clair à travers les données de ce tableau que le nombre de PME a connu une augmentation permanente durant cette période, mais le rythme de croissance varie d'une année à l'autre, de 16 505 PME crées en 2002 il atteint son maximum pour cette période en 2005 avec 29 829 PME crées.

Le graphique ci-dessous met en relation l'évolution des cours du Sahara Blend en USD/baril et l'évolution du nombre de PME créent de 2001 à 2005 :

¹ Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la PME. Op.cit

Figure 4 : Evolution des cours du Sahara Blend en USD/baril et l'évolution du nombre de PME créent de 2001 à 2005 :



Source : créer par nous même à partir des données des tableaux 1 et 2

Globalement, le graphe montre une forte corrélation à la fois entre les prix pétroliers et le nombre de PME crées durant cette période, autrement dit, à première vue les deux variables sont en augmentation constante, néanmoins en approfondissant l'analyse, nous remarquons que contrairement aux cours du pétrole qui sont caractérisés par une tendance haussière constante comme nous l'avons vu ci-dessus, les PME n'évoluent pas au même rythme. Passant ainsi de 16 505 PME crées en 2002, après les réformes de 2001 à 26 724 en 2003, enregistrant ensuite une légère baisse avec 24 372 PME en 2004 pour enfin atteindre le maximum pour cette période en 2005 avec 29 829 PME crées, tout en précisant que cette baisse enregistrée correspond à une augmentation des cours du pétrole passant ainsi de 28,73 USD en 2003 à 38,35 USD en 2004 atteignant son maximum pour cette période en 2005 avec 54,64 USD, néanmoins elle reste globalement dans la tendance haussière.

Concernant cette période analysée 2001-2005, la corrélation des deux variables, à savoir, les cours du pétrole Algérien le *Sahara Blend* en USD/ baril, et le nombre de PME crées est positive.

3.2. Période allant de 2006 à 2010

Nous allons poursuivre l'analyse de cette période en suivant la même méthode utilisée dans la précédente, signalant une particularité pour cette période de 2006-2010 qui est sa contenance du choc pétrolier de 2008.

3.2.1. Evolution des cours du Sahara Blend de 2006 à 2010

Le tableau suivant représente l'évolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril de 2006 jusqu'à 2010.

Tableau 9 : Cours du pétrole Algérien (*Sahara Blend*) en USD/baril, période allant de 2006 jusqu'à 2010.

Années	2006	2007	2008	2009	2010
Prix du baril	66,05	74,66	98,96	62,35	80,35

Source : Le pétrole en Algérie : Actualités et analyses du marché pétrolier Algérien. Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en dollars par baril [en ligne]. Disponible sur : http://prixdubaril.com/petrole-index/44-petrole-algerie.html (Consulté le 01/10/2016).

Comme nous l'avons vu dans la période précédente étudiée, l'évolution des prix du pétrole durant la période 2000-2008 s'explique, étant donné qu'elle est caractérisée par un développement de la production mondiale et qui a été exacerbés par l'émergence de nouvelles superpuissances industrielles. Les cours du baril ont donc continué à grimper progressivement enregistrant ainsi 66,05 USD en 2006, puis 74,66 USD en 2007 et enregistrant une montée pour atteindre 98,96 USD en 2008.

Cette flambée des prix est expliqué par MOUHOUBI, A. (2009) comme le résultat des croissances accélérées des pays émergents, tels que la Chine, l'Inde et les pays pétroliers du Moyen-Orient, en représentant ainsi 68% de la hausse de la consommation mondiale de 2004 à 2007, dont la Chine qui s'accapare de 38% des parts¹.

L'économie américaine était en ébullition depuis le début de la crise des *subprimes*. La faillite de la banque Lehman- Brothers, qui a suivi, a causé le krach du marché financier de Wall Street à New York et a eu un "*effet domino*" sur les principales places boursières à

¹MOUHOUBI, A. Booms pétroliers et basculements du rapport de force [En ligne]. Les Cahiers du CREAD $n^{\circ}87, 2009, p.05-25$. Disponible sur :

 $[\]frac{http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/66/1/1.Booms\%20p\%C3\%A9troliers\%20et\%20basculements\%2}{0du\%20rapport\%20de\%20force.pdf} (Consulté le 06/06/2016).$

travers le monde, donnant ainsi le coup d'envoi d'une crise financière de large envergure qui a atteint très rapidement la sphère réelle en se transformant en une crise économique.

Tous ces évènements n'ont pas laissé le marché pétrolier à l'écart de la crise. Du moment que les pays de l'OCDE, principalement industrialisés, consomment plus de la moitié (57%) de la production mondiale de pétrole, la demande au niveau des marchés internationaux subit un déclin flagrant¹, provoquant ainsi l'effondrement des cours du pétrole passant de 98,96 USD en 2008 à 62,35 USD en 2009 pour ensuite remonté et atteindre 80,35 USD/baril en 2010, Cette remontée des cours s'explique par la réduction concertée de la production par l'OPEP ainsi que par une reprise de la croissance dans les pays émergents d'Asie.

3.2.2. Evolution du nombre de PME crées de 2006 à 2010

Les données économiques présentées dans le tableau suivant mettent en évidence la continuation et l'approfondissement des grandes tendances de la dynamique du développement constaté du tissu des PME.

Tableau 10: Nombre de PME crées dans la période allant de 2006 jusqu'à 2010

Années	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre de	376 767	410 959	519 526	587 494	619 072
PME					
Nombre de	33 979	34 192	108 567	67 968	31 578
PME crées					

Source : reconstitués par nous même à partir des données des différents Bulletins d'information statistique du ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, et du ministère de l'industrie et des mines.

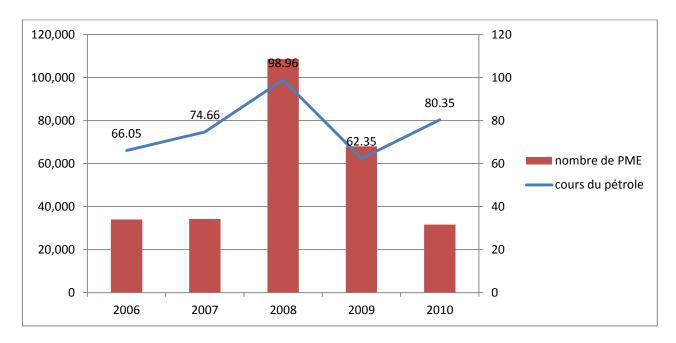
La tendance haussière du nombre de PME crées persiste, passant ainsi de 29 829 en 2005 à 33 979 en 2006 et 34 192 en 2007, pour enregistrer une hausse avec 108 567 PME crées en 2008, ensuite une chute en passant à 67 968 PME en 2009, et enfin continuer avec cette même tendance enregistrant 31 578 PME crées en 2010.

Le graphe suivant met en relation l'évolution du prix du pétrole en USD/baril et l'évolution du nombre de PME crée de 2006 à 2010 :

_

¹ *Ibid.*, p.15.

Figure 5 : Evolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril et l'évolution du nombre de PME créent de 2006 à 2010 :



Source : créer par nous même à partir des données des tableaux 3.3 et 3.4

On peut remarquer à partir du graphe précédent, qu'il y a une forte corrélation pendant les quartes premières années c.à.d. 2006, 2007, 2008 et 2009 correspondant ainsi respectivement à 66,05, 74,66, 98,96 et 62,35 USD/baril et à 33 979, 34 192, 108 567 et 67 968 PME crées, autrement dit pendant les trois premières années les deux variables sont en constante évolution, ensuite les deux variables connaissent une chute de 2008 à 2009 et pour finir hétérogène en 2010 en enregistrant une hausse des prix du baril passant de 62,35 à 80,35USD/baril et une persistance de la tendance baissière de la création des PME en passant de 67 968 à 31 578 PME.

Cette baisse du nombre de PME crée durant l'année 2010, peut être expliquée comme conséquence du prolongement des effets du choc pétrolier de 2008 subit par l'économie algérienne étant tributaire de cette richesse.

Concernant cette période 2006-2010, la corrélation des deux variables, à savoir, les cours du pétrole Algérien le *Sahara Blend* en USD/ baril, et le nombre de PME crées est positive.

3.3. Période allant de 2011 à 2015

Tout comme la période précédente analysée, cette période 2011-2015 a aussi une particularité qui est le contre choc pétrolier de 2014.

3.3.1. Evolution des cours du Sahara Blend 2011 à 2015

Le tableau suivant représente l'évolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril de 2011 jusqu'à 2015.

Tableau 11: Cours du pétrole Algérien (*Sahara Blend*) en USD/baril, période allant de 2011 jusqu'à 2015

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Prix du baril	112,92	111,49	109,38	99,68	52,79

Source : Le pétrole en Algérie : Actualités et analyses du marché pétrolier Algérien. Cours du pétrole Algérien (Sahara Blend) en dollars par baril [en ligne]. Disponible sur : http://prixdubaril.com/petrole-index/44-petrole-algerie.html (Consulté le 01/10/2016).

Comme nous l'avons vu précédemment, après le choc de 2008 la demande de pétrole a subit un déclin causant ainsi une chute des cours, ces derniers ont été aussitôt réanimé par les dispositions prises par l'OPEP en réduisant la production, et ont continués sur le même élan enregistrant en 2011, 112,92 USD/baril, 111,49 USD/baril en 2012, et 109,38 USD/ baril en 2013 pour ensuite entamé une longue et forte baisse à 99,68USD/baril en 2014 et au plus bas niveau avec 52,79 USD/baril en 2015.

La baisse continue des cours du brut est entre autres causée par une stagnation, voir une baisse de la demande globale due au ralentissement de l'économie globale, et en particulier de celles de la Chine et des autres pays émergents (Brésil, Inde, etc.), qui poussaient jusqu'à présent la consommation de pétrole à la hausse sans marginaliser la faible croissance économique en Europe, où la crise financière et les politiques d'austérité budgétaire plombent l'activité économique, est également un facteur aggravant. Causés aussi par le niveau de l'offre globale de pétrole resté élevé, en raison de la hausse importante de la production aux Etats-Unis (de

6,8 millions de barils par jour (Mb/j) en 2006 à 11,6 Mb/j en 2014), essentiellement grâce à l'exploitation de gisements de pétrole non conventionnel (pétrole de schiste en particulier), et la stratégie délibérée de l'Arabie saoudite qui inonde le marché du pétrole afin de contrer l'essor des hydrocarbures de schiste aux Etats-Unis, qui a clairement opté pour une stratégie de maintien de ses parts de marché au détriment du prix¹,².

3.3.2. Evolution du nombre de PME crées de 2011à 2015

Le tableau suivant représente l'évolution du nombre de PME crées durant la période 2011-2015.

Tableau 12 : Nombre de PME crées dans la période allant de 2011 jusqu'à 2015

Années	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de	659 309	711 832	777 816	852 053	934 569
PME					
Nombre de	40 237	52 523	65 984	74 237	82 516
PME crées					

Source : reconstitués par nous même à partir des données des différents Bulletins d'information statistique du ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, et du ministère de l'industrie et des mines.

Apres la baisse enregistrée du nombre de PME crées en 2010, on constate à travers les données du tableau précédent qu'une longue et forte hausse est entamée enregistrant 40 237 PME crées en 2011, 52 523 PME en 2012, 65 984 PME en 2013, 74 237 PME en 2014, et en dernier 82 516 PME crées en 2015.

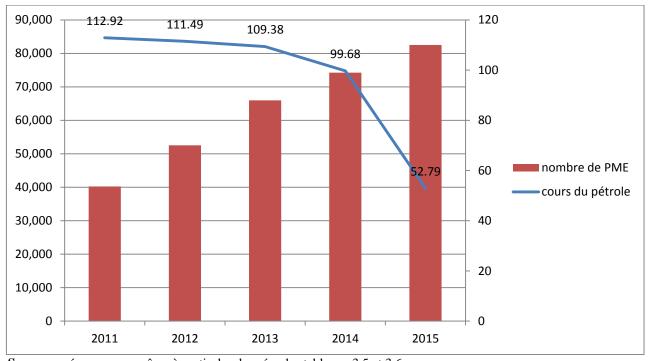
Le graphe suivant met en relation l'évolution du prix du pétrole et l'évolution du nombre de PME crée de 2011 à 2015 :

¹ DGRIS, Impact de la baisse du prix du pétrole sur les pays producteurs d'Afrique équatoriale (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon et Guinée équatoriale), ETUDE PROSPECTIVE ET STRATEGIQUE, 2015. Disponible sur : http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES ANALYSE/2015/Notes% 20DAS% 20-% 20Afrique% 20EQ/OBS 2011-54_GRIP_NOTE-23_P% C3% A9trole.pdf (Consulté le 10/10/2016).

² La finance pour tous, le prix du pétrole [en ligne]. Disponible sur :

 $[\]underline{\text{http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Le-prix-de-l-energie/Le-prix-du-petrole} \ (Consult\'e \ le: 10/10/2016).$

Figure 6 : Evolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril et l'évolution du nombre de PME créent de 2011 à 2015 :



Source : créer par nous même à partir des données des tableaux 3.5 et 3.6

On peut remarquer à partir du graphe précédent, qu'il y a une corrélation positive pendant les quartes premières années c.à.d. de 2011 jusqu'à 2014 correspondant ainsi respectivement à 112,92, 111,49, 109,38 et 99,68 USD/baril et à 40 237, 52 523, 65 984 et 74 237PME crées, autrement dit, pendant ces quatre années les deux variables sont en constante évolution, malgré la légère baisse des cours du pétrole mais qui restent tout de même à un niveau élevé.

Concernant l'année 2015 les cours du pétrole enregistrent un effondrement passant de 99, 68 USD/baril en 2014 à 52,79 USD/ baril en 2015, contrairement au nombre de PME crées qui persiste sur la même tendance haussière enregistrant 82 516 PME crées.

Nous pouvons penser, que la tendance haussière de la création des PME durant l'année 2015 est due aux fonds déjà engagés par les pouvoirs publics pour ce secteur, vu les cours du pétrole enregistrés durant les années précédente.

L'analyse de l'intervalle 2001-2005, met en évidence l'influence positive des cours du pétrole sur le financement des PME, de même pour les premières années de l'intervalle 2006-2010, quant aux dernières années, elles illustrent l'influence négative de la baisse des cours du pétrole.

La période allant de 2011-2015, met également en évidence les deux effets des variations des cours du pétrole, les cours étant à un niveau élevé, le nombre de PME crées reste sur une tendance haussière à l'exception de l'année 2015, où les cours ont subit un effondrement et une augmentation du nombre de PME crées, et qui peut être expliqué par les fonds déjà consacré à ce secteur par les autorités publiques.

Conclusion Générale

Conclusion générale

Depuis la découverte du premier gisement pétrolier en 1859, à Titusville, en Pennsylvanie, l'histoire de l'industrie pétrolière est rythmée par des batailles permanentes pour l'appropriation des ressources et de l'argent du pétrole.

Ces batailles permanentes pour l'appropriation de la rente pétrolière sont dues aux multiples caractéristiques du pétrole. Tout d'abord, le pétrole est une énergie essentielle pour le développement industriel. Il s'agit d'un produit non substituable et épuisable, sur lequel repose la croissance économique de toutes les grandes puissances économiques du au faite qu'il génère des rentes considérables pour les acteurs impliqués, grâce à un écart particulièrement important entre les prix de vente et les coûts de production.

Nous avons entamés ce travail de recherche par un aperçu sur les paramètres généraux du pétrole (Chapitre 1), notre recherche nous a permit entre autres de mettre en évidence que la valeur d'un brut dépend des produits qu'il peut procurer et qu'il existe de nombreuses sortes de ce dernier qui se différencient selon leurs compositions et leurs propriétés.

Les prix des pétroles bruts sont déterminés, à la hausse ou à la baisse, à partir des prix pratiqués sur les trois principaux marchés de référence, qui sont eux-mêmes très interconnectés et évoluent donc de la même manière.

Le gouvernement peut collecter les revenus du secteur pétrolier et gazier à travers divers instruments fiscaux et non fiscaux. Nous avons cité quatre catégories différentes de ressources financières nettes obtenues par un état à travers l'exploitation pétrolière, à savoir les bonus sur signature, les royalties, les impôts sur le revenu et prélèvements divers assis sur les profits, et les revenus indirects.

Concernant les facteurs influençant le prix du pétrole, ajouté à la loi de l'offre et de la demande qui régit ce marché, nous avons cité le contexte économique qui regroupe un nombre de facteurs qui influencent les cours du pétrole d'une manière directe ou indirecte.

En deuxième lieu, nous nous somme intéressés au pétrole en Algérie, tout en faisant un bref survol sur les différents chocs et contre chocs pétroliers qui ont secoués l'économie.

La première découverte pétrolière au Sahara algérien date de 1954, cette découverte a constituée une rude épreuve pour les négociateurs d'Evian, sachant que c'était les compagnies françaises qui ont découvert le pétrole.

La politique pétrolière de la France commence à se préciser suite aux grandes découvertes de pétrole, elle a précipité déjà en 1957, la création de l'organisation commune des régions sahariennes (OCRS), puis en 1958 a créé le code pétrolier saharien. Depuis 1962, la

Conclusion générale

conjoncture pétrolière algérienne a connue un changement profond en passant d'un comportement d'exploration à un comportement d'exploitation.

Apres plusieurs négociations qui on échouées, l'Algérie a pris un ensemble de décisions le 24 février 1971, portant nationalisation des hydrocarbures, et qui a véritablement concrétisé la volonté de l'Algérie de poursuivre le processus de recouvrement de sa souveraineté nationale, en devenant maître de ses ressources naturelles, afin de les mettre au service du développement économique et social de la Nation.

Nous avons ensuite consacré le deuxième chapitre pour la PME Algérienne, précisant par sa définition algérienne qui a été concrétisée par la loi n° 01-18 du 12 décembre 2001, portant loi d'orientation sur la promotion de la PME en étant une entreprise de production de biens et services quelque soit son statut juridique, employant de (1) à (250) personnes, dont le chiffre d'affaire annuel n'excède pas 2milliards de Dinars (DA) ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars et qui respecte le critère de l'indépendance. Notre recherche nous a aussi, permis de mettre en évidence le développement de la PME Algérienne qui s'est fait en deux phases, ainsi que ses principales caractéristiques et son rôle dans l'économie nationale en contribuant à la création d'emploi, de la valeur ajoutée, à la distribution des revenus et la contribution commerce international. au Par ailleurs nous avons constaté à travers notre travail, qu'en Algérie, la PME peut avoir que deux sources de financements soit interne (l'autofinancement) ou externe, le financement bancaire, qui joue un rôle très important, ajoutant à ceux là, les différentes structures d'aides et de soutien à la création des PME, misent par les pouvoirs publics à la disposition des PME dans le but de promouvoir leur création et leur financement.

Les résultats obtenus de la corrélation, de l'évolution des cours du *Sahara Blend* en USD/baril et le nombre de PME crées, sur la même période allant de 2001 jusqu'à 2015, révèle une influence positive, sur la création des PME lorsque les cours du pétrole sont en hausse, et une influence négative lors de la baisse.

Toutefois, nous nous sommes heurtées lors de ce travail de recherche, à un certain nombre d'entraves, entre autres, la difficulté d'accès aux sources d'information et le manque de documentation, ainsi que l'intervalle de temps, qui est de six moi que nous jugeons insuffisant pour mener à bien notre travail.

Conclusion générale

A travers ce travail, on a essayé d'apporter une contribution, à cette branche d'étude, et à ouvrir d'autres oraisons, à ceux qui s'intéresseront, en stimulant la réalisation d'autres travaux dans la même perspective.

Entre autres, nous pensons qu'une étude sur les véritables raisons de l'évolution du nombre de PME crées peut être intéressante et complémentaire à notre travail de recherche, ainsi que l'analyse des voies de transmission des effets des variations des cours du pétrole sur le financement de celles-ci.

I. Ouvrage

- 1. MALTI, Hocine. Histoire secrète du pétrole Algérien. Ed La Découverte, Paris, 2010, p23-27.
- 2. COPINSCHI, P. Le pétrole une ressource stratégique. Paris: Ed <u>Documentation</u> Française, 2012, p. 7.

II. Article de revue

- 3. BELOUARD, A. SEDER, S. Structure du capital et de la performance des PME algériennes [en ligne]. p.01-12. Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html (Consulté le 13/05/2016).
- 4. BEN DERA, O. Economie algérienne 1986-1998[en ligne], Algérie, 2008, p1.format PDF. Disponible sur : www.algéria-watch.org.
- 5. CARNOT, N. HAGEGE, C. «Le marché pétrolier», *Economie & prévision5*/2004 (no 166), p. 127-136 Disponible sur : <u>www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2004-5-page-127.htm</u> (Consulté le 05/03/2016).
- CHEBBAH, K. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005
 Constat et analyse. [en ligne].Revue Campus, N°7. 37-57.Disponible sur : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de l Algerie
 __1980-2005.pdf (Consulté le16/03/2016).
- 7. CHEVALIER, J, GEOFFRIN, P. Choc pétrolier et céréaliers : la responsabilité limitée des pays émergents[en ligne].paris, 2008, p2.format PDF. Disponible sur : www.constructif.fr
- 8. DESTANNE DE BERNIS, G. Les problèmes pétroliers algériens [en ligne]. Études internationales, 1971, vol. 2, No4, p.575-609.Disponible sur : http://www.erudit.org/revue/ei/1971/v2/n4/700142ar.pdf (consulté le 16/03/2016).
- 9. DJOUADI, N. Les Apports de l'Intelligence Économique à la PME en Algérie : Cas de : Société Wouroud [en ligne]. Revues Eco Nature, n°01,2015, p.01-17. Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html (Consulté le 13/05/2016).
- 10. Economie : pour essayer de comprendre, Il ya 40ans le premier choc pétrolier et le début de la crise économique, format PDF, p1.disponible sur : http://jseco22.blog.lemonde.fr/2013/10/29/il-y-a-40-ans-le-premier-choc-petrolier-et-le-debut-de-la-crise-economique/ (consulté le 21 /04 /2016)

- 11. GABOUSSA, A. KORICH, Y.SI LEKHEL, K. Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. Revue des sociétés algériennes n°04/Décembre 2013, p.29-49. Format PDF. Disponible sur : http://oaji.net/articles/2014/440-1391545978.pdf Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives. (Consulté le 12/04/2016).
- 12. MELBOUCI, L. Les pme algériennes : Un essai d'analyse par les ressources. Revue des Sciences Humaines- Université- Mohamed Khider Biskra, N° :08, p.5.Format PDF. Disponible sur : http://www.webreview.dz/IMG/pdf/Melbouci3.pdf Les pme algériennes : Un essai d'analyse par les ressources (Consulté le 20/04/2016).
- 13. RAJHI, T BENABDALLAH, M. HMISSI, W. Impact des chocs pétroliers sur les économies africaines : une enquête empirique [en ligne], Houston, 2005, p15.format pdf. Disponible sur : www.afdb.org.
- 14. REVENUE WATCH INSTITUTE. Participation de l'état dans les secteurs pétrolier et minier[en ligne]. (Décembre 2013). Disponible sur : http://www.resourcegovernance.org/sites/default/files/RWI_Participation_20140130.pdf (Consulté le20/07/2016).

III. Thèses et mémoires

- 15. ABDELMALEK, F Z. La place de la finance islamique dans le financement des petites et moyennes entreprises en Algérie[en ligne]. Mémoire de magistère. Sciences Economiques, Finance Internationale, Tlemcen: Université Abou-Bakr BELKAID –Tlemcen, FSEGC, 2012, p.14-15.Format PDF. Disponible sur: http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/1269/1/La-place-de-la-finance-islamique.pdf (Consulté le 10/04/2016).
- 16. ABDENOUR, M. SEDER, M. Climat institutionnel de l'investissement des PME Maghrébines : Etude comparative : Algérie, Maroc et Tunisie [en ligne]. p.01-20. Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html (Consulté le 13/06/2016).

- tlemcen.dz/bitstream/112/4433/1/Achour-tani-yamna.doc.pdf(consulté 21/03/2016).
- 18. ALVAREZ, G. Propriétés inter faciales des composés amphiphiles d'un brut lourd : Influence sur le comportement des émulsions[en ligne]. Thèse de doctorat. En sciences, paris : Université de paris-sud xi, 2008, p.140. Format PDF. Disponible sur : https://www.equipes.lps.u-psud.fr/sil/IMG/pdf/ALVAREZ_Gabriela_2008.pdf (Consulté le:15/04/2016).
- 19. AOUN, M. La rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs[en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences économiques, PARIS : Université PARIS DAUPHINE, 2008, p. 323. Format PDF. Disponible sur : http://edden.upmf-grenoble.fr/IMG/pdf/Aoun_these_2008.pdf (Consulté le 07/03/2016)
- 20. BENDJILALI, Z. Les caractéristiques de la fiscalité pétrolière en droit Algérien[en ligne]. Memoire de Magistére, Droit des affaires compare, Oran: Université d'Oran, 2014, p.231. Format PDF. Disponible sur: http://theses.univoran1.dz/document/TH4175.pdf (consulté le: 09/03/2016).
- 21. BOURI, N. Compétitivité et mise á niveau des pme : logique et résultats[en ligne]. Mémoire de magistère, Management, stratégie, Oran : Université d'ORAN, FSECG, 2012, p.84.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univoran1.dz/document/TH3676.pdf (Consulté le 05/04/2016).
- 22. BOUIRA, N. Développement et perspectives des PME Algériennes [en ligne]. Thèse de Magister, Management et stratégie, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2014, p.43.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH4209.pdf (Consulté le: 20/06/2016).
- 23. BOUKROUS Djamila, LES CIRCUITS DE FINANCEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES EN ALGERIE, (en ligne). Mémoire de magister, économie internationale ,université d'Oran, FSEGC, 2007, p70 format PDF, disponible http://theses.univ-oran1.dz/(consulté le 21/07/2016).
- 24. CHIKH-AMNACHE, S. Le syndrome hollandais : aspects théoriques et vérification empirique, en référence à l'économie algérienne[en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences économiques, Tizi-Ouzou : Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2015, p164. Format PDF. Disponible sur :

le

- http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Sabrina_CHIKH-AMNACHE.pdf (consulté le 21/03/2016).
- 25. DALI YOUCEF, S. Le financement par le leasing : un nouveau moyen d'aide au développement de la PME en Algérie / Son application à la BNP Paribas El Djazaïr et la BADR banque(en ligne), Mémoire de magistère, finance, université d'Oran, FSEGC, 2011, p29.Format PDF. Disponible http://theses.univ-oran1.dz/ (consulté 02/08/2016).
- 26. DECHERA, M. Stratégie de développement des PME et le développement local : Essai d'analyse à partir du cas de la région nord-ouest de l'Algérie [en ligne]. Thèse de Magister, Economie régionale et urbaine appliquée, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2014, p.100.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH4384.pdf (Consulté le: 20/05/2016).
- 27. FATHALLAH, M. MASSOUD,B. Nervosité des marchés financier et prix du pétrole[en ligne], Mémoire de licence, économie de la santé, Institut des Hautes Etudes commerciales de Sousse, FSEGC, 2008, p 1, format PDF.disponible sur : http://www.memoireonline.com/09/09/2722/m_Nervosite-des-marches-financiers-et-prix-du-petrole.html (consulté le 20/07/2016).
- 28. HAMADACHE, H.Rente pétrolière et évolution du secteur agricole en Algérie : Syndrome hollandais et échangeabilité[en ligne].Mémoire de « master of science », Montpellier : Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes, 2010, p.46.Format PDF. Disponible sur : http://www.iamm.fr/ressources/opac_css/doc_num.php?explnum_id=3488 (consulté le 24/03/2016).
- 29. HOUA, K. Impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques [en ligne]. Mémoire de magister académique, Monnaie-finance-banque, Tizi-Ouzou : Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, FSEGC, 2012, p.51.Format PDF. Disponible sur : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/memoire_-3.pdf (Consulté le: 28/01/2016).
- 30. LILOUCHE, S. Financement bancaire d'un projet de création d'entreprise[en ligne] Mémoire de licence, finance et comptabilité, Bejaia, Université Abderrahmane Mira de Bejaia, FSEGC, 2009, p22, Format PDF, disponible sur : http://www.memoireonline.com/12/13/8320/m_Financement-bancaire-d-un-projet-de-creation-d-entreprise8.html (consulté le 29/06/2016).

- 31. MIMOUNI, Y. Le développement des pme et la bonne gouvernance : cas filiale trans-canal/ouest spa Unité 2 Relizane [en ligne]. Thèse de Magister, gouvernance d'entreprises, Tlemcen : Université Abou-Bakr BELKAÏD Tlemcen, FSEGC, 2012, p.87.Format PDF. Disponible sur : http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/2562/1/THESE.pdf (Consulté le: 25/04/2016).
- 32. PREURE, M. L'Economie Mondiale Des Hydrocarbures Et La Stratégie D'un Groupe Pétrolier Issu D'un Pays Producteur Cas Cités: Sonatrach (Algérie), Kpc (Koweït), Pemex (Mexique), Pdvsa (Venezuela) [en ligne]. Thèse de doctorat. Sciences Economiques, BOURGOGNE: UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE, 1992, p.180. Format PDF. Disponible sur: http://www.iaea.org/inis/collection/NCLCollectionStore/_Public/24/042/24042989. pdf (consulté le 24/03/2016).
- 33. SEKKAL, H. Forces et faiblesses de PME privée Algérienne dans le contexte des réformes économiques [en ligne]. Thèse de Magister, Gestion, Oran : Université d'Oran, FSEGC, 2012, p.69-70.Format PDF. Disponible sur : http://theses.univ-oran1.dz/document/TH3855.pdf (Consulté le: 20/05/2016).

IV. Colloques

- 34. BENAMAR, A. BENDIABDELLAH, A.BENBOUZIANE, M. Pétrole et Activité économique en Afrique: Une analyse économétrique. In : site de l'université de Tlemcen[en ligne].Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz (Consulté le 03/03/2016).
- 35. BENKHALDI, N. HALIMi, W. Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes [en ligne].In: Exigences de réhabilitation des PME dans les Etats arabes, 17-18/04/2006, Université Abou bakr Belkaid Tlemcen, p.01-13.Format PDF. Disponible sur: http://elbassair.net (Consulté le 25/04/2016).
- 36. BERRAHO, H. HADJAR, A.YOUCEFI, R. L'évaluation De La Mise à Niveau Des Pme En Algérie [en ligne].In: Evaluation des effets des programmes des investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique, 11-12/03/2013, Ecole doctorale, Université Sétif 1, p.01-17.Format PDF. Disponible sur : http://eco.univ-setif.dz/seminars/Pub_Invstmnt/5-1.pdf (Consulté le 11/06/2016).
- 37. BOURI, S. MAHIDA, H. SELHAMI, S. A la découverte de la PME en Algérie[en ligne].In : Réalité et perspectives pour le système de comptabilité financière pour

- les PME en Algérie, université EL OUADI, 05-06/05/2013, p.01-11.Format PDF. Disponible sur : http://www.univ-eloued.dz/en/stock/com-ges-eco/pdf/A%20la%20dcouverte%20de%20la%20PME%20en%20Algrie.pdf (Consulté le 07/05/2016).
- 38. CHEBBAH, K. Evolution du commerce extérieur de l'Algérie : 1980-2005 Constat et analyse. In : Site de la bibliothèque de l'Université de Tizi-Ouzou[en ligne].Disponible sur : http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie
 http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie
 http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie
 http://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie
 https://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution du commerce exterieur de 1 Algerie
 https://www.ummto.dz/IMG/pdf/Evolution
 https://www.ummto
- 39. DJEMAOUNI, h. MEKAOUSSI, S. PME et innovation : cas de l'Algérie [en ligne].In : Croissance, emploi et répartition dans un contexte de mondialisation, 07-09/06/2012, Ecole doctorale, Hammamet (Tunisie), p.01-22.Format PDF. Disponible sur : sur : http://www.asectu.org/userfiles/DJEMAOUNI%20HIND+MEKAOUSSI%20SAL IHA.pdf (Consulté le 11/06/2016).
- 40. ESSAGA, S. Les bonus en fiscalité pétrolière[en ligne]. (2009).Disponible sur : http://www.carpem.info/downloads/18.pdf (Consulté le 09/03/2016).
- 41. Gharbi, Samia, les PME/PMI en Algérie : etat des lieux(en ligne), UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE, 2011, p11, format pdf.disponible sur : http://riifr.univ-littoral.fr/PDF (consulté le 12-07-2016).
- 42. HARNANE, N. YAHIOUI, N. PME et compétitivité en Algérie : perspectives et réalités[en ligne].In : Entreprises en difficultés et changement organisationnel : Etat de l'art et perspectives concernant les pme, 30-31/10/ 2014, p.01-18 .Marrakech. Disponible sur : http://ucam.ac.ma/grefso/ENTREPRISES-EN-DIFFICULTE/Appel_communication_Collqoue_DECO.doc (Consulté le 25/03/2016).
- 43. HENNI, M. Valorisation des Hydrocarbures en Algérie : Historique, stratégie et enjeux futurs. In : Le Maghreb le quotidien de l'économie[en ligne].(publié le 18/10/2015.)

 Disponible sur : http://www.lemaghrebdz.com/?page=detail_actualite&rubrique=Contribution&id=72872 (consulté le 05/03/2016).
- 44. KADI, M. Relation entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? [en ligne].In : Evaluation des effets des programmes des investissements publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance

- économique, 11-12/03/2013, Ecole doctorale, Université Sétif 1, p.01-21.Format PDF. Disponible sur : http://eco.univ-setif.dz/seminars/Pub_Invstmnt/5-3.pdf (Consulté le 11/05/2016).
- 45. KERGUERIS, J. SAUNIER, C. La planification sur les perspectives d'évolution du prix des hydrocarbures à moyen et long terme[en ligne].In: Rapport d'information fait au nom de la délégation du sénat. Série N°105, sénat Session ordinaire de 2005-2006, p.01-98. Format PDF. Disponible sur: https://www.senat.fr/rap/r05-105/r05-1051.pdf (Consulté le 19/04/2016).
- 46. MARZOUK, F. Quel mode de financement pour les PME algériennes ? [en ligne]. Octobre 2014, p.01-15. Disponible sur : http://fseg.univ-tlemcen.dz/Larevue09.html
- 47. MERITET, S. Déterminants des prix des hydrocarbures[en ligne].paris, p6.format PDF. Disponible sur : http://www.notre-europe.eu
- 48. OUKACI, K. SOUFI, N. Impact de la baisse des prix du pétrole sur l'économie algérienne : évaluation à l'aide d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC)[en ligne].In : Les politiques d'utilisation des ressources énergétiques : entre les exigences du développement national et la sécurité des besoins internationaux. Format PDF .Disponible sur : http://eco.univsetif.dz/uploads/A201.pdf (consulté le 20/03/2016).
- 49. OUKACI, K. L'impact d'un choc des prix du pétrole sur l'économie algérienne. In : Site de la bibliothèque de l'université d'El Oued[en ligne].Juin 2012.Disponible sur : http://www.univ-eloued.dz/roa/images/PDF/B13.pdf (consulté le29/03/2016).
- 50. TIDJANI, Chems Eddine, Financement des pme : difficultés et perspectives(en ligne), Recherches économiques et managériale, Juillet 2015, p 44, disponible sur : https://www.researchgate.net/ (consulté le 26/07/2016).

V. Rapports et bulletins d'informations

51. AMARI, S. BENYAHIA-TAIBI, G. Les PME Algériennes dans l'ère de la mondialisation : Etude de cas des Pme de la région Oranaise [en ligne]. Les Cahiers du CREAD n°90, 2009, p.63-76.Disponible sur : http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/87/1/4.Les%20PME%20alg%C3% A9riennes%20dans%20l%E2%80%99%C3%A8re%20de%20la%20mondialisatio n.pdf (Consulté le 06/04/2016).

- 52. Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS). Les pme et la création d'emplois décents et productifs [en ligne].2015, Disponible sur : HTTP://WWW.AICESIS.ORG/FILES/PUBLICATIONS/985/150326_NOTE_PM E_FR_2[1].DOCX (Consulte le 11/05/2016)
- 53. CHABANE, M. MERNACHE, A. Conséquences de la crise internationale sur les économies maghrébines : le cas de l'Algérie[en ligne].Disponible sur : http://www.iefpedia.com/france/wpcontent/uploads/2009/12/Cons%C3%A9quenc es-de-la-Crise-internationale-sur-les-%C3%A9conomies-Maghr%C3%A9bines-Le-cas-de-l%E2%80%99Alg%C3%A9rie-%E2%80%93-CHABANE-Mohamed.pdf (Consulté le :02/03/2016).
- 54. Choc pétrolier, Connaissance des énergies. Format PDF, p1, disponible sur : http://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/choc-petrolier (consulté le 03/05/2016)
- 55. DGRIS, Impact de la baisse du prix du pétrole sur les pays producteurs d'Afrique équatoriale (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon et Guinée équatoriale), ETUDE PROSPECTIVE ET STRATEGIQUE, 2015. Disponible sur : http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2015/Notes%20 DAS%20-%20Afrique%20EQ/OBS201154_GRIP_NOTE23_P%C3%A9trole.pdf.
- 56. LALUMIERE, J-S. ALEXIS, R. Le pétrole : l'or noir du XXe siècle. Université du Québec à Montréal UQÀM Montréal, 15 mai 2002 [en ligne]. Disponible sur : http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/KAIROS_1_final.pdf (Consulté le 20/04/2016).
- 57. MPMEA. Ministère de la PME et de l'Artisanat. 2005. Bulletin d'information économique: Données de l'année 2004. N° 06. www.pmeart-dz.org. P40
- 58. MPMEA. Ministère de la PME et de l'Artisanat. 2006. Bulletin d'information économique: Données de l'année 2005. www.pmeart-dz.org. P49
- 59. MPMEA. Ministère de la PME et de l'Artisanat. 2007b. Bulletin d'information économique: Données de l'année 2006. www.pmeart-dz.org. 42p
- 60. MPMEA. Ministère de la PME et de l'Artisanat. 2008. Bulletin d'information économique: Indicateurs de l'année 2007. N° 12. www.pmeart-dz.org. 42p.
- 61. MPMEA. Ministère de la PME et de l'Artisanat. 2009. Bulletin d'information statistique : Indicateurs 2008. N° 14. www.pmeart-dz.org. 57p
- 62. Ministère de l'Industrie, de la Petite et Moyenne Entreprise et de la Promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes

- Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°18.indicateur de l'année 2010 du 25 .Disponible sur : n°18 d'information statistique de la PME 2010.
- 63. Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°20.indicateur de l'année 2011 de avril 2012.Disponible sur : n°20 d'information statistique de la PME 2011.
- 64. Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°1.indicateur de l'année 2011 du 25 févier 2012.Disponible sur : n°1 d'information statistique de la PME 2012.
- 65. Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°22 indicateur de l'année 2013 de avril 2013. Disponible sur : n°22 d'information statistique de la PME 2013.
- 66. Ministère de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'Investissement, Direction Générale de la Veille Stratégique, des Etudes Economiques et des Statistiques. Bulletin de Veille PME, n°23.indicateur du premier semestre 2013 de novembre 2013.Disponible sur : n°23 d'information statistique de la PME 2013.
- 67. Ministère de l'industrie, et des mines, direction générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, bulletin d'information statistiques de la PME, n° 26.indicateur de l'année 2014.de avril 2015.disponible sur : n°26 d'information statistique de la PME 2014
- 68. Ministère de l'industrie, et des mines, direction générale de la veille stratégique, des études et des systèmes d'information, bulletin d'information statistiques de la PME, n° 27.indicateur de l'année 2015.de septembre 2015.disponible sur : n°27 d'information statistique de la PME 2015
- 69. MOUHOUBI, A. Booms pétroliers et basculements du rapport de force [En ligne]. Les Cahiers du CREAD n°87, 2009, p.05-25. Disponible sur : http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/66/1/1.Booms%20p%C3%A9trolie-rs%20et%20basculements%20du%20rapport%20de%20force.pdf (Consulté le 06/06/2016).
- 70. NEMIRI YAICI, F. Les pme et l'emploi en Algérie : Une diversité de dispositifs d'appui pour quels résultats [en ligne]. Les Cahiers du CREAD n°110, p.53-73.

Disponible sur : http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/219/1/3.LES-PME-ET-L'EMPLOI-EN-ALGERIE.pdf (Consulté le 06/04/2016).

VI. Décrets et lois :

71. Voir article 4 de la loi 01-18 du 30 ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant la loi d'orientation sur la promotion de la PME.

VII. Sites des organismes

- 72. ANSEJ, agence de soutien à l'emploi de jeunes. Disponible sur : www.ansej.org.dz
- 73. Crédit ANSEJ, condition d'éligibilité des jeunes promoteurs ANSEJ. Disponible sur : http://www.bdl.dz/ansej.html
- 74. Chocs et contre chocs depuis 1973. Disponible sur : www. prixdubaril.com
- 75. La finance pour tous, le prix du pétrole [en ligne].Disponible sur : http://www.lafinancepourtous.com/Decryptages/Dossiers/Le-prix-de-l-energie/Le-prix-du-petrole
- 76. SONATRACH, éléments d'histoire des hydrocarbures en Algérie, [en ligne].Disponible sur: http://www.sonatrach.com/elements-histoire.html.(consulté le 05/03/2016)

Annexe

Annexe n°1: TAUX DE CHANDE USD/DZD

années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
taux de change USD/DZD	77.26	69.20	77.36	76.06	73.36	72.64	69.36

Source : tableau établi par nous même à partir de différentes sources

Annexe n°2: TAUX DE CHANDE USD/DZD

2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
64.58	72.64	74.31	72.85	77.55	79.38	80.06	100.46

Source : tableau établi par nous même à partir de différentes sources

Table des matières

Couverture du memoire	
Feuille blanche	• • • •
Page de titre	
Remerciements	
Dédicace	
Résumé	
Liste des tableaux	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Sommane	• • • • •
Tukun 1 - 4'n nu 2 - 2 - 2 - 1 -	10
Introduction générale	13
1. l'importance des hydrocarbures dans l'économie Algérienne	18
1.1. La placa das rassaurass nátralièra dans l'ácanomia	10
1.1. La place des ressources pétrolière dans l'économie	
1.1.1. Le perfoie, une ressource strategique	
1.1.1.2. Le pétrole : Un bien fondamentalement économique	
1.1.2. Les moyens de collecte des revenus générés par l'industrie pétrolière	
1.1.2.1. Des bonus sur signature	
A. Les bonus de première génération	
B. Les bonus de seconde génération	
1.1.2.2. Des redevances (royalties)	
1.1.2.3. Impôt sur le revenu et prélèvements divers assis sur les profits	
1.1.2.4. Les revenus indirects.	
1.1.3. Les déterminants du prix du pétrole	25
1.1.3.1. Equilibre offre - demande du marché du pétrole	25
	25
A. La demande de pétrole	25
B. L'offre de pétrole	27
B. L'onte de petrole	21
1.1.3.2. Le contexte économique	28
1	
A. Croissance économique	28
B. Les taxes	29
C. La spéculation	29
V. La Succuiation	4 9

D. Le cours du dollar	30
1.2. Le pétrole en Algérie	31
1.2.1. Historique du pétrole Algérien	31
1.2.1.1 Les hydrocarbures avant l'indépendance	32
1.2.1.2. Les hydrocarbures après l'indépendance	32
1.2.1.3. La nationalisation des hydrocarbures	
1.2.2. Les chocs Pétroliers	37
1.2.2.1. Les concepts de « chocs pétroliers » et de « contre chocs pétroliers »	37
A. Définition d'un choc pétrolier	
B. Définition d'un contre choc pétrolier	38
1.2.2.2. Les différents chocs et contre chocs pétroliers	38
A. Choc de 1973	
B. Choc de 1979	39
C. Choc de 2008	40
D. Contre choc de 1986	41
E. Contre choc de 2014	42
1.3. Les hydrocarbures dans l'économie Algérienne	43
1.3.1. Poids des hydrocarbures dans l'économie Algérienne	
1.3.2. Contribution des hydrocarbures dans l'économie Algérienne	
2. Les PME et leur financement en Algérie	
2.1. Aperçu générale sur les PME Algériennes	51
2.1.1. Les PME en Algérie	51
2.1.1.1. Définition Algérienne de la PME	
2.1.1.2. Les caractéristiques des PME Algériennes	
2.1.2. Le rôle de la PME dans l'économie nationale	
2.1.2. 1. La création de l'emploi	
2.1.2.2. La création de la valeur ajoutée	
2.1.2.3. La distribution des revenus	
2.1.2.4. Contribution au commerce international	
2.1.3. Genèse et développement des PME en Algérie	
2.1.3.1. Phase de planification centralisée: de l'indépendance au 1988	
2.1.3.2. Phase des réformes : À partir de 1988 à aujourd'hui	
2.2. Le financement des PME en Algérie	
2.2.1. L'auto financement	
2.2.2. Le financement bancaire	64
2.2.2.1. Le financement bancaire des crédits d'exploitation	
2.2.2.2. Le financement bancaire des crédits d'investissement	
A. Le crédit à moyen terme	65
B. Le crédit à long terme	
2.2.3. Les structures d'aides et de soutien a la création des PME en Algérie	
2.2.3.1. L'agence nationale de développement de l'investissement(ANDI)	
A. Historique	
B. Rôles et performances	
2.2.3.2. L'agence nationale de soutient à l'emploi de jeunes (ANSEJ)	
A. Historique	

B. Conditions d'éligibilité des jeunes promoteurs « ANSEJ »	68
C. Les modes de financement proposés par l'ANSEJ	69
2.2.3.3. Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)	
A. Historique et rôles	69
B. Mode de financement	
2.2.3.4. Agence Nationale de Gestion des Microcrédits (ANGEM)	71
A. Historique	71
B. Modalités de financement	72
3. Analyse du financement des PME en fonction de l'évolution des cours du pétrole	75
3.1. Période allant de 2001 à 2005	76
3.1.1. Evolution des cours du Sahara Blend de 2001 à 2005	76
3.1.2. Evolution du nombre de PME crées de 2001 à 2005	78
3.2. Période allant de 2006 à 2010	79
3.2.1. Evolution des cours du Sahara Blend de 2006 à 2010	79
3.2.2. Evolution du nombre de PME crées de 2006 à 2010	81
3.3. Période allant de 2011 à 2015	83
3.3.1. Evolution des cours du Sahara Blend 2011 à 2015	83
3.3.2. Evolution du nombre de PME crées de 2011à 2015	84
Conclusion générale	88
Bibliographie	
Annexe	
1 IIIII VIII VIII VIII VIII VIII VIII V	•
Table des matières	